CINQUIEME ANNEE — N° 1328

ADMINISTRATION & RÉDACTION
38, Rue Roquelaine
TOULOUSE
TÉLÉPHONE 043

ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 1 an
France et Colonies 5 fr. 10 fr. 20 fr.
Étranger 9 fr. 18 fr. 36 fr.

Le Midi Socialiste

VENDREDI 15 NOVEMBRE 1912

ÉDITIONS RÉGIONALES
GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRÉNÉES-ORIENTALES, AVEYRON, CORRÈZE, CANTAL, LOT-ET-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRÉNÉES, BASSES-PYRÉNÉES, LANDES, TARN-ET-GARONNE, AUDE, ARIÈGE, TARN, HAUTE-GARONNE, TOULOUSE

Pour Sauver le "Midi"

VERS LES 20,000 FRANCS

Aujourd'hui encore la masse des humbles vient nous apporter son réconfort. Comme les journées précédentes les petites oboles ont afflué dans nos bureaux.

Qui donc pourrait demeurer insensible devant ce geste de dévouement tous les jours mille fois répété ?

Quel sera le socialiste qui refusera plus longtemps de faire son devoir en voyant le grand nombre de camarades qui ont déjà fait le leur ?.

Et quel appel pourrions-nous lancer encore plus éloquent que la liste ci-dessous ?

NEUVIEME LISTE

Hubert-Rouger, député du Gard (1er versement)	5	
Compère-Morel, député du Gard (1er versement)	5	
Premier versement sur la souscription ouverte par de « Cri des Travailleurs », de Carmaux, en faveur du « Midi Socialiste », dont détail en régionale	245	25
Bastide	2	
M. et Mme Vignolles	2	
E. Bancal	1	
Un Cheminot révoqué	1	
Groupe socialiste d'Arnaud-Bernard (2e versement)	5	
Guillemat, instituteur, à Saint-Laurent-de-la-Salanque (P.-O.)	1	
Jean Gèze, route de Pessan, à Auch.	10	50
Une Lectrice de Fenouillet (H.-G.)	10	
Un Employé d'octroi	1	50
Berthe et Jean Anglade	2	
Taillefer, ami de Laboucarrié	1	
Un Morticole	4	
Regagnon Frères	2	50
Un Démocrate socialiste	3	
Cabaup	1	
Souscription recueillie par le camarade Adhémar, à Gaillac (Tarn) : Bruyère, à Peyrole, 2 fr.; Ginastet, limonadier à Gaillac, 3 fr.; F. Breil à Gaillac, 1 fr.; E. Adhémar, 1 fr.; Laval, 0 50; Prébose, 1 fr; Verdier, 1fr.; H. Astoul, 1 fr.	10	50
Souscription recueillie par le camarade Toulza, à Léran (Ariège)	21	50
Un groupe d'employés de l'Orléans.	29	60
Un Retraité de la Cie du Midi	2	
Un Enfant de l'Aude, soldat au 122e, à Rodez (Aveyron)	0	50
Marty-Rollan et son épouse	6	
Adolphe Azeau, à Camplong (Aude).	1	
Gaich Père, cultivateur à Lagrasse, (Aude)	2	
Peyre, courrier, à Lagrasse (Aude).	1	
Un Officier de l'active qui collabore au « Midi »	5	
Souscription recueillie par la section socialiste d'Agde (Hérault) : A. Rieunaud, 1 fr.; J. Soubayrol, 0 50; A. Challiés, 0 50; C. Bringuier, 0 50; Anonyme, 1 fr.; A. Cros, 5 fr.; T. Alazet, 1 fr.; F. Darros, 1 fr.; P. Bringuier, 1 fr.; S. Paraire, 0 50; E. Delmas, 0 50; C. Condat, 1 fr.; E. Sévérac, 1 fr.; P. Cahiel, 0 50; F. Farret, 0 50; E. Canoy, 1 fr.; H. Garrigues, 1 fr.; C. Casadamont, 1 fr.; P. Giscland, 0 50; J. Félix, 1 fr.; A. Soum, 1 fr.; Eloi Caffo, 1 fr.; Paul Casimir, 1 fr.; M. Mathat, 1 fr.; A. Vidal, 0 50; Anonyme, 2 fr.; P. Baccardin, 1 fr.	27	50
Amicale sportive de Guilhemery	3	25
Paul Azéma, à Mazamet (Tarn)	2	
Un Délaineur de Labrespy (Tarn).	1	
Souscription recueillie par le groupe socialiste des Allemans (Ariège) : caisse du groupe, 5 fr.; Brunet, Pamiers, 1 fr.; Joseph Boyer, 1 fr.; J. D., propriétaire, 1 fr.; A. Durand, 1 fr.; E. C., charpentier, 1 fr.; Louis Cazalbou, 1 fr.; B. Dreuilh, 2 fr.; Donadieu Astré, 1 fr.; F. Ferra, 0 50; F. Delbosc, 2 fr.; A. Roussel, 1 fr.	17	50
A. Boscus, 80, rue Gambetta, à Moissac (T.-et-G.)	2	
A. Pujol	2	
A. B.	2	
C. Massac, à Lavardac (L.-et-G.)	1	
Souscription du Groupe socialiste de Montégut, près Varilhes (Ariège) : Cancel, 1 fr.; Soula, cordonnier, 1 fr.; Vergé, cantonnier, 1 fr. Martaing, limonadier, 1 fr.; François Barthe, 1 fr.	5	
Souscription recueillie à lasile public d'Aliénés de Braqueville, près Toulouse	20	40
Les Lecteurs du « Midi » du café Roglès, à Ferrals (Aude)	5	
Un Lecteur de Marsillargues (Hérault)	1	
Souscription recueillie par la section S. F. I. O. de Couiza-Montazois (Aude)	65	
Souscription recueillie à Verfeil (H.-G.), par M. Lagrange : Henri Pédou, 1 fr.; Anonyme, 0 25; T. L., un ami, 1 fr.; Jean Bermond, macon, 0 50; H. Bonnemaison, 1 fr.; Jean Sauvage, 0 fr. 50; J. Lagrange, à Saint-Sernin, 1 fr. 75	6	
Groupe d'Etudes sociales de Capdenac (Aveyron)	20	
Jules Treilles, à Millau (Aveyron).	1	
Sabathier, instituteur en retraite à Millau	2	
Arthur Bernard, à Millau	1	
Groupe socialiste de Lafançaise (T.-et-G.)	10	
Groupe socialiste de Pamier (Ariège)	14	70
Souscription recueillie par la section socialiste de Muret (H.-G.) Voir détail en régionale	14	05
Arnaud, cheminot sans frontières	1	
Erét as pès, cheminot unifié	2	
Deux Ennemis de la guerre, à Cabannes-de-Fleury (Aude)	2	
Jules Roumégous, à Saint-Médard-en-Jalles (Gironde)	0	50
Souscription recueillie par la section socialiste d'Espéraza (Aude) Voir détail en régionale	25	35
C. D., républicain avant la République	1	
Souscription recueillie par le camarade Massip, à Murviel-les-Béziers (Hérault). Voir détail en régionale	16	
Souscription recueillie par le groupe socialiste de Rabastens (Tarn) Voir détail en régionale	21	50
Jacob, de la Croix-de-Pierre	1	
Groupe socialiste de Rulhe (Aveyron)	2	
Un Ami du « Midi », à Auzits (Aveyron)	2	
Guillaume Danès, rédacteur-correspondant du « Midi », à Montesquieu-Volvestre (H.-G.), 2e versement	1	
Charles Danos, à Montesquieu-Volvestre	1	50
D., à Auch (Gers)	1	
T., à Auch (Gers)	1	
Puech, à Auch (Gers)	2	
Souscription recueillie par e camarade Izard, limonadier, à Badens (Aude) : Fondeville frères, 0 50; X., 1 fr.; Fabre, 1 fr.; Edouard Julien, 0 50; M. Bieche, 0 50; Jules Izard, 1 fr.; François Gillat, 1 fr.; Un Lecteur, 0 50	6	
Bedès, vendeur du « Midi »	1	
Bedès, vendeur du « Midi », Ventenac-d'Aude	1	
Veuve Cazalbou	1	
Souscription recueillie par la Section socialiste de Trausse (Aude) : Un Dégoûté des injustices sociales, 3 fr.; Un ennemi du favoritisme, 3 fr.; Un Socio, 5 fr.; Un Ouvrier, 1 50; Guiraud Antoine, dit « Vive la République », 0 50; Un Libertaire, 0 50; Albert Louis, 0 25; La France, 0 25; Un Socio, 0 30; Anonyme, 0 70	14	
Total	707	10
Total des listes précédentes	7.058	
Total général	7.765	10

RECTIFICATION. — Cahuzac, Maraussan, 0 50; Grimard, souscription des rouliers du Parc Toulousain, 1 fr. au lieu de 0 50.

Régie Municipale

Dans un grand nombre de villes anglaises, dont les plus importantes sont Glasgow et Liverpool, on peut étudier le fonctionnement des services publics à la charge des municipalités : l'exploitation des tramways et des transports, l'éclairage électrique et autres parties de l'administration citadine. Sans doute, on n'a pas toujours le pouvoir de contrôler les comptes du budget des villes et de constater si, comme simple organisme bourgeois, le service public se solde en bénéfice ou en perte. Cela n'a d'ailleurs à notre point de vue qu'un intérêt éloigné.

Ce qui est plus intéressant, c'est de savoir jusqu'à quel point la classe ouvrière peut profiter de cette régie; en un mot, s'il y a un socialisme municipal. Cette question a déjà été agitée dans nos congrès, et l'on a voulu inaugurer une campagne en faveur de ces services publics, que l'on considérait comme favorables aux progrès du socialisme.

Au point de vue de salaires ouvriers, il n'est pas niable, au moins en ce qui concerne Liverpool et Glasgow, qu'ils soient plus élevés et que les ouvriers soient mieux traités que dans l'industrie privée. Mais quand on a admis cela, il reste à se demander si le progrès général de l'organisation ouvrière est favorisé par ce régime particulier. Or, la réponse à cette question, c'est que partout les ouvriers engagés dans les services municipaux sont des soldats enlevés à l'armée du prolétariat.

Dans une des villes nommées plus haut, l'administration municipale a empêché très habilement les ouvriers de joindre les trades-unions, en créant pour eux une union spéciale, entièrement contrôlée par des officiers municipaux, qui ont aussi l'administration et la gérance des fonds de l'Union. Quand il arrive que ces ouvriers se mettent en grève, ce ne peut être, comme le cas s'est présenté lors de la grande grève de Liverpool, que par sympathie pour leurs frères de travail, mais très rarement pour améliorer leur propre condition. Cela se comprend de reste : l'administration municipale, comme telle ou telle organisation capitaliste dite de bienfaisance, a la haute main sur ses ouvriers; ceux-ci ne peuvent pas plus s'organiser que ne le firent les cheminots en France; ils appartiennent à un service public et n'ont plus même la liberté que possède l'ouvrier de l'industrie privée de joindre une organisation syndicale.

Voilà pourquoi la régie est tout aussi dangereuse pour le socialisme que les lois de retraite et d'assurance : dans l'un et l'autre cas, pour des bénéfices (dans le cas de la régie), ou pour des pseudo-avantages (dans le cas des retraites), les ouvriers sont privés de leur arme la plus précieuse, l'organisation et la solidarité. La loi d'assurance en Angleterre peut être considérée comme une pompe aspirante qui vide les trades-unions, les privant d'une partie de leur raison d'être. Quant à la régie municipale, elle crée une classe spéciale d'ouvriers, isolés du bloc prolétarien, sous le contrôle direct et souverain de l'administration.

Voilà ce que devraient se dire les partisans de la régie municipale; ils n'ont qu'à s'adresser aux trades-unionistes anglais et leur demander ce qu'ils en pensent : la réponse unanime, c'est que la régie, si elle peut avantager certains ouvriers, est une arme dirigée contre le trade-unionisme; elle enlève à celui-ci ses membres les plus habiles et les plus éduqués. Ainsi, toute réforme capitaliste est une arme à deux tranchants, mais le tranchant dirigé contre le socialisme est le plus aiguisé.

Ch. BONNIER.

ÉCHOS

EN MARGE.

Le fameux dictionnaire Boiste du siècle dernier définissait l'écrevisse en ces termes : « *Petit poisson rouge qui marche à reculons* ».

Mais voulez-vous savoir comment Fragonard et Chopin sont définis dans le petit dictionnaire Larousse, si populaire ? Voici :

Pour Fragonard, l'exquis coloriste du dix-huitième siècle, cette simple ligne : « Honoré Fragonard, peintre *érotique* (!) 1732-1806. »

Quant à Chopin, le fameux compositeur, il est ainsi présenté au lecteur : « Chopin, célèbre *pianiste* (sic), né près de Varsovie en 1809, d'origine polonaise, introduisit en France les mazurkas. Mort à Paris en 1849 ».

Attendons-nous à lire dans une prochaine édition : « Mlle Gaby Deslys, célèbre danseuse, introduisit à Paris la danse de l'ours. »

⁂

HEUREUX FONCTIONNAIRES.

Puisqu'aussi bien l'on restaure en ce moment la salle du Congrès de Versaille, en vue de l'élection présidentiele de janvier, nous avons eu la curiosité de savoir si l'on avait envoyé là-bas, des fonctionnaires, pour surveiller les travaux.

Cela ne fut pas inutile, nous a-t-on dit; il y a en effet, à Versailles, en permanence, des employés qui s'occupent de la salle du Congrès; ils n'ont, sauf exception, de travail, que tous les sept ans.

Il y a même, à Versailles, un médecin de l'Assemblée nationale. — Il est vrai qu'il n'est pas appointé...

⁂

POUR RETRIBUER SON AVOCAT.

Me Demange raconte cette amusante histoire :

« — J'avais fait acquitter un ouvrier boulanger, si ma mémoire est fidèle, qui était accusé d'avoir tué sa femme. Libre, il vint me remercier.

« Je n'ai pas d'argent, se crut-il obligé de me dire. » Mais j'avais à peine répondu qu'il n'en était pas question qu'il m'interrompit : « Vous savez, si vous avez jamais un bon coup à faire, je suis là. » Je ne vous cache pas qu'en l'entendant je me suis pris à douter de son innocence. Au surplus,, je n'eus pas recours à ses bons offices. »

Cette histoire vaut celle de l'acquitté qui vient offrir à son avocat stupéfait la montre qu'on l'accusait d'avoir volée, alors qu'il avait proclamé *mordious* à l'audience, son innocence...

Il n'y a pas que les juges qui sont roulés par les accusés et leurs avocats le sont parfois aussi...

⁂

LES MEFAITS DE L'ALCOOL.

L'alcoolisme semble frapper particulièrement le personnel des cafés, auberges et hôtels (patrons compris). Ainsi en 1908, sur 456 hommes morts directement ou indirectement d'alcoolisme, 57 appartenaient au personnel des hôtels, cafés, auberges.

En 1907, sur 416 décès d'alcooliques masculins, 64 hôteliers, aubergistes ou sommeliers.

Dans la statistique des cas d'aliénation mentale provoqués par l'intoxication alcoolique, les cafetiers ou aubergistes (patrons) plus encore que leur personnel, sont en forte proportion. Sur 149 cafetiers ou aubergistes admis de 1900-1904 dans nos asiles d'aliénés, 83 étaient alcooliques.

Sur 53 aubergistes femmes, 10 étaient alcooliques, tandis que sur 1628 ménagères internées dans les asiles, 82 seulement étaient alcooliques. Ainsi, dans cette profession, l'alcoolisme est cause d'aliénation mentale pour les hommes, dans un cas sur deux, pour les femmes, dans un cas sur cinq.

⁂

LE COIN DES RIEURS.

Commerce.

— Trop de nouvelles pessimistes ! On ne peut rien entreprendre. Les affaires ne marchent pas.

— C'est l'immobilisation générale.

Littérature.

— Ces littérateurs ! ils vivent dans le bleu! Ils se sont réunis ces jours-ci dans un grand banquet pour fêter le prince des conteurs.

— Les bons conteurs font les bons amis.

Fausse Route

La Commission de l'Enseignement a achevé hier la discussion du projet de loi sur la fréquentation scolaire. Le rapport, confié à M. Dessoye, député et président de la Ligue de l'Enseignement, sera déposé dans une quinzaine de jours et M. Dessoye souhaite que la Chambre puisse aborder la discussion publique à la rentrée de janvier.

On l'abordera ou on ne l'abordera pas ! Il y a si longtemps que l'on parle de la défense laïque que l'heure semble sonner toujours trop tôt de passer de la parole à l'acte. Les radicaux, d'ailleurs, qui ont toujours la défense laïque au bout de leur plume de journaliste ou au bord de leurs lèvres d'orateurs, n'affichent pas volontiers une grande confiance dans le texte qui a été voté hier en commission. J'en ai confessé quelques-uns; en un mystérieux murmure, ils avouent que la loi une fois votée ne serait guère appliquée et les plus sincères d'entre eux n'hésitent pas à dire que ses dispositions essentielles la rendent inappplicable. J'aime cette franchise. De deux choses l'une en effet : ou bien on reculera devant l'application des peines d'emprisonnement prévues par la loi et alors pourquoi légiférer ? Ou bien le vague où restent enveloppés les articles essentiels permettra aux adversaires de l'école laïque d'ergoter avec succès sur le texte devant les tribunaux et d'esquiver toute responsabilité, quand même ils n'auraient pas réussi d'avance à éviter toute poursuite par la facilité qu'ils auront de tourner la loi. Mes radicaux ne se le dissimulent pas. Ils se consolent en pensant que le nouveau texte de loi épouvantera et paralysera quelques peureux.

Laissons-leur ces illusions qui les recompensent d'un effort destiné, j'en ai peur, à demeurer stérile.

Ce n'est pas avec des amendes et de la prison que l'on apportera quelque réconfort à l'école laïque. La persécution fortifie toujours qui en est l'objet et non qui doit en bénéficier. Assurez donc enfin aux instituteurs la situation matérielle qu'ils souhaitent légitimement : accordez-leur l'indépendance qu'exigent leur dignité personnelle et la noblesse de leur mission, en les soustrayant à la tutelle bonapartiste des préfets; mettez à leur tête, sans y jamais manquer, des chefs qui soient vraîment des hommes et dont la haute autorité morale en impose à l'adversaire même; faites une politique ardente de réforme sociale qui passionne et satisfasse le peuple aujourd'hui désenchanté. Nous aurez, par contre-coup, fortifié l'école laïque.

La défense laïque, au sens haut et large du mot est là et non dans des lois de circonstance, boiteuses et brutales, dont ceux-là mêmes qui les votent mettent en doute l'efficacité.

Gabriel-Ellen PREVOT.
Député de Toulouse.

P.-S. — La « Bataille Syndicaliste » a été prise de remords. Quelque syndicaliste moins haineux ou plus habile — il y en a beaucoup en dehors d'elle — lui aura démontré son erreur. Ce matin, elle donne enfin un compte-rendu d'ailleurs tendancieux du débat sur la loi Berry-Millerand. Tout est bien qui finit bien et mieux vaut tard que jamais !

G.-E. P.

L'Education Physique

L'emploi judicieux de la gymnastique doit entrer pour une grande part dans le développement normal des enfants et les exercices physiques doivent faire partie de l'éducation. C'est un moyen d'exercer le corps, le développer les muscles, d'assouplir les articulations, en même temps que de faciliter les fonctions des différents organes : l'appétit augmente, la circulation est régularisée, la respiration est amplifiée, etc...

Mais pour en retirer tout le fruit que nous en demandons, l'emploi des exercices physiques doit être judicieusement réglé suivant l'âge, la force, le développement des enfants. Suivant que l'enfant est plus ou moins robuste on le soumet à des exercices plus ou moins violents : ce'st ainsi que des exercices de sauts, des exercices aux agrès avec le trapèze, les anneaux, la barre fixe, les barres parallèles, applicable aux enfants robustes et bien constitués, ne l'est plus pour les malingres et les débiles. Et cependant ces derniers sont peut-être ceux qui en ont le plus besoin, ceux pour qui la gymnastique peut devenir un véritable traitement.

A ces derniers il faut une gymnastique réglée, modérée et scientifique dans ses applications. Cette méthode inaugurée par le suédois Ling a été appelé, gymnastique suédoise, et poursuit à la fois un but pédagogique et médical. Ce qui la distingue de la gymnastique française, c'est le caractère réglé, limité, systématique des mouvements; elle se propose de développer individuellement les divers groupes musculaires en les faisant entrer successivement en contraction. L'effort devient ainsi plus facile à mesurer, à graduer; cette gymnastique moins athlétique que l'autre est plus médicale.

Lorsqu'il s'agit d'appliquer la gymnastique au traitement des maladies, la supériorité de la méthode suédoise est écrasante; la majorité des malades, en effet, ne saurait être soumis dans danger aux pratiques violentes de la gymnastique française; mais quand il s'agit simplement de favoriser le développement harmonieux du corps et de maintenir la santé, il n'en est plus de même. hacune des deux méthodes a donc des avantages et ses indications.

« Le professeur d'éducation et de culture physique, nous dit M. Jean Darçay, a donc une lourde responsabilité. On lui donne de la graine de vie avec mission de la rendre riche en efforts pour la communauté, en vigueur pour la commune mission. Il importe pour qu'il puisse remplir sa tâche, qu'il discerne dès le début, parmi les petits élèves qu'on lui confie quels sont ceux qui sont susceptibles d'un développement normal, et quels sont ceux qui y sont réfractaires.

« L'action qu'il exercera sur les premiers sera féconde Les soins qu'il donnerait aux seconds servient au détriment de l'ensemble.

L'anormal, en effet, qui constitue dès sa naissance un déchet humain, n'appartient pas au domaine de l'éducation physique, mais au domaine de la thérapeutique. Il s'agit, en effet pour lui, non de le rendre plus fort, mais de le guérir, ce qui est le rôle du médecin et non de l'éducateur. »

M. Daçay préconise ensuite que tous les enfants avant d'être soumis à des exercices de gymnastique, soient examinés médicalement, et au cours de leur éducation physique qu'ils soient par intervalles examinés par un médecin qui indiquera à l'éducateur (que ce soit l'instituteur, le père ou un spécialiste) quels sont les êtres sains pour lesquels il peut faire œuvre utile, et si « les enfants dont il assume l'éducation, conservent cet état de santé sans lequel aucune éducation physique ou intellectuelle ne peut donner de fruits. Il lui faudra pour cela mesurer avec soins tous les trois mois, la taille, la circonférence des enfants. prendre note de leur poids, constater le fonctionnement du système nerveux respiratoire et digestif. e sont là autant d'indices révélateurs de la déchéance ou de la santé. »

C'est que tous les rouages si délicats de l'organisme d'un enfant sont sous la moindre influence néfaste susceptibles de se dérégler. Il est des enfants qui présentent des périodes d'accroissement rapides pendant lesquelles une dépense trop grande d'énergie et de force peut être nuisible; il en est d'autres au contraire dont l'activité physique a besoin d'être stimulée. Pour toutes ces raisons, la collaboration intime du pédagogue et du médecin nous paraissent indispensable. C'est à l'école où tous les jours, nous désirons voir l'éducation physique occuper une plus large place, que doit être pratiqué l'examen des enfants : les malingres seront soumis à des exercices en rapport avec leur état physique, qui n'est pas toujours en rapport avec leur âge. Ceux qui ont besoin d'être soustraits à tout exercice violent ou d'être soigné seront signalés aux parents qui souvent ignorent que leur enfant présente les débuts d'une affection qui pourrait s'aggraver. Dans les écoles de Bordeaux, l'examen des enfants portent surtout sur les lésions osseuses; aussitôt qu'un enfant présente les premières manifestations d'une déviation de la colonne vertébrale, ou une malformation osseuse, il est signalé et soigné.

Espérons que l'inspection médicale des écoliers ira sans cesse en s'étendant dans les moindres écoles et qu'ainsi on pourra prévenir bien des affections de l'enfance, qui peuvent avoir un ralentissement sur la santé de l'homme. Les médecins demandent l'organisation de cette inspection des écoles, bien des municipalités l'ont instituée. le Parlement est saisi d'un projet. Espérons que ce projet ne soit pas trop long à devenir une réalité.

Docteur DELON.

CHRONIQUE MILITAIRE

Mélancoliques Réflexions

Après avoir expliqué dans mon dernier article comment la bourgeoisie est sur le point de réaliser la plus hardie des manœuvres pour l'accaparement des hauts cadres du commandement de l'armée de notre nouveau régime militaire national, je m'étais proposé de montrer le moyen de lui faire la réplique, par l'envahissement de l'armée par « en bas ». Je voulais, notamment, prouver combien il serait aisé de dominer dans les sociétés de préparation militaire et dans les cadres de caporaux et sergents, et, de là, entamer très efficaceemnt, par une propagande facile, la substance même de l'armée : la troupe, d'origine purement populaire.

Mais le tourbillon des événements présents m'a convaincu de l'inopportunité et de l'inanité de mon sujet. Et cette réflexion a été le point de départ d'une autre que je prie mes lecteurs de vouloir bien écouter quoi qu'elle ne soit point flatteuse. Nous ne devons pas être aveuglément entichés de nous-mêmes, il sied de reconnaître ses imperfections, mais quant à s'entendre dire « nos vérités », il vaut peut-être mieux que ce soit par nos propres soins.

Oui, ce généreux enthousiasme qui nous rassemble perpétuellement sur le Forum, comme les Romains de la décadence, c'est un défaut. Un défaut de race, d'ailleurs, que nous partageons avec les autres partis nationaux.

Entre deux barriques qui roulent sur le pavé, l'une silencieuse et pleine de bon vin, l'autre bruyante et vide, c'est la seconde qui nous attire ! Tantôt une « grande grève » nous surexcite, nous ne voulons en connaître que les péripéties dramatiques, et nous ne saurons jamais quels patients efforts, quelles longues méditations, quels secrets sacrifices ont silencieusement mûri les éléments de la lutte ; tantôt une action gouvernementale brutale fait éclater notre indignation et nous n'avons pas vu que depuis des mois, des ans même, une réaction bourgeoise très nette a rendu toute cette politique nouvelle prévisible et normale. Avant-hier, la guerre du Maroc nous agita, puis l'affaire Rousset, la guerre de Tripolitaine ; aujourd'hui, celle des Balkans, et demain peut-être la curée austro-russe, ou autre chose... assurément.

Chaque fois, la meute de nos braves militants se rue, se démène, hurle, et c'est la tête levée, le regard subjugué, les nerfs tendus dans une attente sans but et sans fin qu'on la rencontre partout, et qu'on doit se l'imaginer en action.

Nous prendrions moins souci des « événements du jour », si nous remarquions qu'elle est leur véritable sens social. Ils sont, généralement, les effets terminants d'un phénomène social révolu, ou en train de se résoudre. Ils marquent une fin — non un commencement. Ils sont le signe du travail antérieur de ceux qui, étant devenu forts, sont passés de la préparation aux actes, et, de ce fait, de l'ombre de l'anonymat à la lumière de la scène publique.

Si nous voulons un jour y monter à notre tour, glorieusement, c'est dans nos ateliers que nous devons militer, et non discourir sur les faits d'autrui — bourgeois ou pas. Ne ressemblons-nous pas un peu à ces paysans que l'on voit fidèlement fréquenter tous les marchés de leur région, mais qui ne sont jamais sur leurs labours ?

Rompons donc ce cercle de badauds gobeurs, et « retournons au travail » !

A notre travail, qui est de construire lentement, méthodiquement, l'organisation nombreuse, éclairée, consciente et résolue dont un jour la force éclatera d'elle-même comme font les seins de la jeune fille que le temps a conduite au seuil de la nubilité.

... Mais aujourd'hui, je me demande avec mélancolie si ma « pénétration de l'armée par le bas » n'est pas comme une baliverne destinée à tomber dans une ornière. C'est une formule terne et haïée, elle ne respire que l'action raisonnée, modeste. Elle n'est bonne qu'à figurer sur le canevas d'idées du socialiste apostolisant. Elle a le tort de n'avoir pas de ces couleurs éclatantes qui, du haut d'une tribune, attirent et fixe la renommée.

Aussi, ai-je abandonné, pour l'instant, mon idée première.

Mais, je ne puis croire que le Parti laissera éternellement l'officier socialiste isolé, voué à l'exécration et à la misère dorées ; le sous-officier socialiste livré aux suggestions et aux traitements féroces de ses chefs réactionnaires ; le conscrit socialiste perdu, écrasé dans la masse des troupes que l'esprit et l'intérêt bourgeois seuls dominent et remuent.

BEGUY-GORIA.

L'Actualité Politique

LA CHINE MODERNE

INTERVIEW D'UN RÉPUBLICAIN CHINOIS

La stabilité de la République -- Le peuple du Sud et le peuple du Nord -- La reconnaissance de la République -- Le Socialisme

Par lettre spéciale au Midi Socialiste :

Un ami me fit l'honneur, hier, de me présenter à une des personnalités les plus sympathiques et les plus actives du mouvement républicain chinois.

Un journaliste ne pouvait laisser échapper ni l'homme ni l'occasion. Je fis donc subir au sympathique républicain chinois le supplice de l'interview. Il s'y prêta avec une bonne grâce complaisante dans laquelle je sentais l'ardent désir d'être utile à son pays en exposant avec exactitude sa situation politique.

Je lui avais demandé, dans la conversation, s'il pensait que la nouvelle République chinoise durerait et sur quels faits il appuyait son opinion, exprimée catégoriquement, qu'elle était inébranlable.

— La base de la République en Chine, me dit-il, est le Parlement.

Le Parlement chinois se divise en trois parties. En première ligne vient le parti radical-socialiste qui est devenu le parti national.

Son programme porte : 1. l'unification politique de a Chine ; 2. le développement du commerce et de l'industrie chinois dans une direction sociale ; 3. le maintien de la paix internationale.

On prétend en Chine que les opinions politiques se divisent en deux : le parti du Nord, c'est-à-dire le parti républicain ou conservateur composé presque totalement des anciens fonctionnaires chinois du gouvernement mandchou renversé, et le parti du Sud qui est surtout le parti qui a fait la Révolution et qui est d'opinion opposée au parti conservateur.

Pour atteindre son but d'unification politique de la Chine, le parti du Sud, qui ne veut pas que les Etats étrangers puissent profiter du désaccord des Chinois, a fusionné avec le parti intermédiaire composé de libéraux. Cette fusion s'est faite sous le nom de parti national.

Le parti national forme la grosse majorité de la Chambre.

Il poursuit le développement du commerce et de l'industrie d'après un principe plus large qu'en Europe. Ce ne sont pas, en effet, des intérêts individuels qu'il veut satisfaire. Il veut réorganiser la Chine pacifiquement par le commerce et l'industrie pour élever le niveau d'existence du peuple chinois.

La Chine possède d'énormes richesses naturelles, que le parti national veut mettre en valeur avec le concours du capital étranger et des techniciens étrangers.

Le docteur Sun-Yat-Sen, qui est le chef du parti national, s'occupe actuellement des chemins de fer de toute la République chinoise avec l'aide d'emprunts étrangers, et le président de la République, Yuan-Chi-Kai, lui en a donné le mandat officiel. Le travail est en bonne voie, sans calembour.

Du point de vue diplomatique, il est vrai que la Chine est incapable en ce moment d'organiser une armée et une marine. Mais peut-on dire que ce soit là un obstacle au maintien de la paix internationale ? demande avec finesse notre interlocuteur.

Puis il continue :

— Il est dangereux pour la Chine d'emprunter de l'argent étranger pour l'armée et la marine, qui sont des entreprises improductives.

Même si la Chine voulait s'organiser au point de vue défensif, elle ne pourrait commencer que lorsqu'elle sera riche pour l'application du deuxième point du programme national.

Au surplus, je suis persuadé que la Chine, riche et instruite, n'aura pas besoin d'une grande armée. Le peuple chinois est essentiellement pacifique, et la Chine ne sera attaquée par personne.

En résumé, la force du parti national est la garantie de la République.

Et, depuis le voyage à Pékin du docteur Sun-Yat-Sen, fondateur de la République et chef du parti du Sud, et son entrevue avec Yuan-Chi-Kaï, président de la République et chef du parti du Nord, l'accord s'est conclu et a fortifié encore la République.

Le parti conservateur cependant n'est pas très fort depuis la fusion et il est en minorité à la Chambre, mais les hommes qui le composent ont des connaissances spéciales, ce sont d'anciens politiciens qui connaissent admirablement l'administration et son fonctionnement. Il est un contrepoids au parti avancé.

Mais le programme du parti national est très prudent. Il ne mécontente ni Chinois ni étrangers. Il remplit les conditions indispensables à une nouvelle Chine. Le parti national représente bien la tendance nécessaire. Le peuple l'appuie.

Vous voyez donc que la base de la République est solide.

— La situation du cabinet conservateur est lors anormale ? interrogeons-nous.

— Certes, et ce cabinet ne restera plus longtemps, parce qu'il n'émane d'aucun parti et ne s'appuie sur aucun. Il est, en effet, plutôt conservateur et il est sans parti.

Le ministre de l'intérieur et président du conseil par interim n'a aucune connaissance des idées nouvelles. Il est donc impossible qu'il dirige la politique actuelle.

— Quand pensez-vous que tombera le ministère ?

— Le changement se fera tout au plus tard à l'ouverture de la grande Chambre de Chine.

La Chine, alors, aura un cabinet du parti national. C'est inévitable. Je pense toutefois que l'on conservera quelques ministres actuels.

⁂

— Du côté du Parlement et du gouvernement, la République a donc toutes les garanties de stabilité ?

— Elle les a toutes.

— Aucun danger ne la menace du côté mandchou ?

— Aucun. La République durera.

Il n'y a aucune résistance de la monarchie mandchoue. Les Mandchous ont dégénéré. Ils n'ont plus de tradition. Ils ont perdu même leur langue. Ils sont devenus Chinois et n'ont pas de connaissance politique.

De plus, la République est extrêmement indulgente envers les Mandchous. Elle a donné une pension à la famille royale. Elle a laissé aux princes leurs propriétés, et l'on peut dire que les Mandchous sont plus heu-

Bibliothèque municipale de Toulouse - Tous droits réservés

reux maintenant que sous l'ancien régime qui était pourri.

En troisième lieu, le nombre des Mandchous est minime à côté de celui des Chinois. Les Chinois sont plus forts.

— A défaut d'un empire mandchou, un empire chinois ne pourrait-il se constituer avec Yuan-Chi-Kaï ?

— Non. Le président est sans principes. Il ne prendra pas la dictature, parce qu'il sait que les provinces au-dessus du fleuve bleu se soulèveraient entièrement. Les provinces du Sud sont, en effet, républicaines.

Yuan-Chi-Kaï est incapable de renverser la République, parce que le Petchili, qui le soutient, est pauvre.

Les populations du Sud, au contraire, sont les plus riches et elle ont un principe, comme la France en 1789. Elles ont voulu et veulent la République.

Le docteur Sun-Yat-Sen et le général Houan ont de plus une très grande influence morale. Le président les a considérés comme le plus grand danger pour lui, et c'est pourquoi il a invité le docteur Sun-Yat-Sen à Pékin.

Puis, le soulèvement du peuple républicain contre un nouvel empereur serait dangereux pour la Chine. Ce serait la guerre civile prolongée. La misère serait grande. La vie des étrangers serait en danger. Ce serait l'intervention européenne. Et le président comprend que la Chine ne doit pas voir l'intervention étrangère.

⁂

Le militant républicain chinois ne nous laisse pas le temps de l'interroger. Il suit sa pensée et il expose avec méthode ses idées.

— On ne connaît pas en Europe, me dit-il, le fond du peuple chinois.

Il y a deux parties : le Nord et le Sud, dont les tempéraments sont différents à cause de la situation climatérique.

Le peuple du Nord est bon cultivateur. La région qu'il habite n'a pas beaucoup de fleuves. Elle est une plaine. Ce peuple travaille sans souci. Il ne s'occupe pas de politique.

Le peuple du Sud, au contraire, vit sous une température douce. Le pays est montagneux et sillonné de fleuves. Ce peuple est très actif. Il est plus sensible à la question politique. Les idées républicaines et révolutionnaires se sont développées dans le Sud avec rapidité. Le Nord n'était pas mûr pour les accepter.

Mais l'homme du Nord a un caractère remarquable. Dès qu'il accepte une idée, il la maintient jusqu'au bout.

Par l'éducation de la nouvelle République, nous arriverons à vulgariser les idées républicaines dans le Nord aussi. Et cette éducation est nécessaire, car il y a 70 % d'illettrés.

Le peuple du Sud, lui, est très habile dans le commerce et l'industrie. Il va à l'étranger. C'est lui qui a organisé les sociétés secrètes pour faire la révolution.

Le peuple du Sud fera la richesse. Le peuple du Nord la conservera.

Et une fois le peuple du Nord converti, la République sera indéracinable.

⁂

— Les puissances tardent à reconnaître la République.

— Les puissances attendent que la Chine soit tout à fait à sec pour l'obliger à demander de l'argent à l'ancien consortium et à accepter des conditions inacceptables repoussées par le Parlement et par la population.

Les Chinois résisteront jusqu'au bout.

Le gouvernement fait rentrer les impôts détournés jadis par les mandarins. Il a de plus une tendance à faire de petits emprunts successifs à court terme pour résister quelques années aux prétentions du consortium.

Et si la Chine reste encore deux ans sans être reconnue, ce sera une gêne pour les étrangers eux-mêmes et pour le règlement de certaines questions diplomatiques.

Mais alors la Chine sera bien organisée avec son Parlement, et il n'y aura plus de prétexte à lui refuser la reconnaissance.

Aucun emprunt ne pourra être traité par le gouvernement sans l'adhésion du Parlement. Or, la majorité appartient au parti national qui accepte en principe les emprunts à l'étranger sous trois conditions : a) les employer à des entreprises productives ; b) que les conditions des financiers étrangers soient raisonnables ; c) que l'emprunt ait un caractère financier et non politique, pour éviter le contrôle international.

— La Chine a-t-elle des appuis en Europe ?

— Oui. Un groupe parlementaire d'amitié franco-chinoise a été fondé à Paris sous la présidence de M. Painlevé membre de l'Institut. Il a décidé qu'une délégation de sept députés français demanderait au gouvernement de hâter la reconnaissance de la République.

Cette initiative a provoqué la formation de groupes identiques dans les autres nations. L'un d'eux va se créer en Belgique.

Même, une mission interparlementaire se rendra en Chine pour assister en 1913 à l'ouverture du Parlement chinois.

Le groupe français fera un rapport sur la situation générale de la Chine et interpellera le gouvernement si la République chinoise n'est pas encore reconnue.

⁂

Une deuxième question me brûle les lèvres.

— Et le socialisme en Chine ?

— Il y a au Parlement une vingtaine de députés socialistes. Ils ont adopté le programme du parti du Sud. Ils ont organisé des syndicats, surtout à Changaï, à Pékin, à Tien-Tsin.

Je crois qu'ils demanderont leur affiliation au Bureau socialiste international après l'ouverture du Parlement.

Le peuple chinois, d'ailleurs, est favorable à l'organisation syndicale, parce que le système des corporations existe depuis plusieurs siècles dans certaines provinces. Certains métiers ont encore leur secret qui n'est livré qu'aux syndiqués, notamment dans la province de Canton où existent soixante syndicats (coiffeurs, forges, travailleurs du cuivre, etc.).

Il suffit de changer la forme des statuts pour arriver facilement au syndicat moderne.

Seulement, jusqu'à présent, le socialisme n'existe qu'à l'état d'idée générale. Il se précisera au fur et à mesure que le peuple s'organisera et s'instruira.

Sur ces paroles d'espérance, je rendis la liberté à mon aimable interlocuteur.

E. H.

La Rente des Travailleurs

DEUX OUVRIERS ENSEVELIS

Marseille, 14 novembre.

Un grave accident, qui a fait deux victimes, s'est produit au cap Pinède.

A cet endroit, l'entreprise Raguet a établi un tunnel où des ouvriers étaient occupés, hier après midi, à travailler. Soudain, vers une heure, un éboulement se produisit ensevelissant les nommés Claude Vernet, 37 ans, chef mineur, et Louis Audat, trente ans, maçon.

On se porta sans retard à leurs secours et dès qu'il purent être dégagés, on les transporta à leur domicile. Le chef mineur Vernet avait eu le thorax écrasé par les matériaux et quand on arriva chez lui, chemin de la Madrague, 94, il venait de rendre le dernier soupir. L'infortuné laisse une veuve. Il n'avait pas d'enfants.

Le maçon Louis Audat a été blessé à l'épaule gauche. Son état est très grave...

C'est l'éternelle rente des travailleurs...

Chambre

Paris, 14 novembre.

Le Matin

La séance est ouverte à 9 h. 15, sou sla présidence de M. Dron, vice-président.

Le Budget de 1913

BUDGET DE L'AGRICULTURE

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget de l'agriculture.

M. Lairolle indique les améliorations qui devraient être apportées au fonctionnement du Crédit agricole à long terme au profit des sociétés coopératives.

M. Lairolle. — Il y aurait lieu de modifier le décret du 26 août 1908, de façon à n'exiger la garantie hypothécaire que dans les cas où il n'y aurait pas engagement solidaire des membres de la Société coopérative.

La loi de 1908 n'a visé que les Sociétés coopératives créées conformément aux lois de 1865 et de 1892, qui remplissent le même rôle.

C'est une omission qui doit être réparée enfin dans l'intérêt du petit cultivateur.

Il est indispensable de porter de 15 ans à 35 ans le terme du remboursement des prêts.

Ces améliorations pratiques feront plus pour le progrès de l'agriculture que la nationalisation du sol proposée par les socialistes.

Le citoyen Bedouce. — Pas la nationalisation, la socialisation. Je vous expliquerais bien la différence, mais M. Chéron ne m'en laisserait pas le temps. (Rires.)

M. Pams, ministre de l'agriculture. — M. Lairolle aura très prochainement satisfaction sur le premier et le troisième point. (Très bien! très bien!) »

M. Manaut appelle l'attention de M. le ministre sur la question de la production viticole dans l'Afrique du Nord et du danger qu'il en résulte pour la viticulture nationale.

M. Manaut. — Le ministre qui a constitué une commission pour examiner cette question peut-il rassurer nos viticulteurs qui redoutent que la surproduction ne vienne avilir le prix et renouveler les crises dont ils ont tant à souffrir ?

M. Pams. — La question est particulièrement délicate; il y a lieu de l'étudier sérieusement et c'est pourquoi une commission a été chargée de l'examiner dans les conditions les plus impartiales et les plus loyales. (Applaudissements.) ».

M. Chaussat développe de longues considérations sur le service météorologique agricole, l'enseignement agricole, le déboisement et la lutte contre la grêle.

Après des observations de M. Dumesnil sur la nécessité de créer dans chaque département un inspecteur technique des fraudes et mettre le plus tôt possible à l'ordre du jour le projet concernant la protection des appellations d'origine, la discussion générale est close et la suite de la discussion du budget est renvoyée à la séance de l'après-midi.

La séance est levée à midi dix.

Le Soir

Dans la séance du soir, la Chambre continue l'examen du budget de l'agriculture.

M. Metin, rapporteur sur le chapitre 1, développe, en réponse aux discours qui ont été prononcés dans la discussion générale, quelques considérations sur l'orientation économique et administrative de l'agriculture française sur les mesures propers à assurer un meilleur rendement agricole.

M. d'Elissagaray. — Je réclame de nouvelles expériences sur la destruction de la cochylis et de l'eudémis, si pernicieux à la vigne.

Le citoyen Raffin-Dugens. — Je proteste contre l'attribution du Mérite Agricole à des individus qui ignorent tout de l'agriculture, jusqu'à la façon dont pousse le macaroni (rires), alors qu'on refuse cette distinction à de vrais agriculteurs. (Très bien! très bien!).

Les chapitres 1 à 13 sont adoptés.

Sur le chapitre 14, M. d'Elissagaray exprime le regret que les inspecteurs d'agriculture n'aient pas fait assez d'inspections dans la Gironde.

Les secours, en cas de désastre, devraient être répartis d'après les rapports de ces inspecteurs. (Très bien! très bien!)

Les chapitres 14 à 22 sont adoptés.

M. Emmanuel Brousse. — Beaucoup d'écoles pratiques d'agriculture ont autant de fonctionnaires que d'élèves.

Je propose d'opérer quelques coupes sombres dans ce personnel jusqu'à concurrence de 117,000 francs.

Lentement, très lentement, la Chambre continue le vote des chapitres. Chacun d'eux donne lieu à de nombreuses observations et remarques qui se perdent dans l'indifférence générale.

Notons simplement que le ministre a promis à M. Noguès d'étudier la question de l'école d'art pastoral de Lanmemezan qu'on a renvoyé favorablement à la commission du budget.

MM. Fesq et Fernand Brun ont parlé en faveur de la race de Salers.

Notre camarade Brizon vient donner lecutre de la déclaration agraire du Parti Socialiste. Tous les bourgeois écoutent, le sourire aux lèvres et, tous nos camarades socialistes, au grand complet, soutiennent l'orateur de leurs applaudissements.

La Chambre s'arrête au chapitre 43 et la suite de la discussion est renvoyée à demain matin 9 heures.

La séance est levée à 6 h. 25.

Conseil de Cabinet

Paris, 14 novembre.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin en conseil de cabinet, au ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. Poincarré.

Voici le compte rendu officieux de la délibération :

LA SITUATION EXTÉRIEURE

Le président du conseil a mis ses collègues au courant de la situation extérieure.

LES RETRAITES OUVRIERES

Le ministre du travail a soumis à ses collègues le texte d'un projet de loi potrant modification à l'article 23 sur les retarites ouvrières.

Cette modification tend à établir la présomption de faute, en cas de récidive, pour la non apposition sur les livrets des timbres-retraites par l'employeur ou l'emploda.

LES INSTITUTEURS

M. Guist'hau a exposé à ses collègues le sens des déclarations qu'il compte faire demain en réponse aux interpellations sur les instituteurs.

Le conseil a ensdite procédé à l'expédition des affaires courantes.

La Réforme Electorale

ET LES SENATEURS

COMMISSION DEFAVORABLE A LA R. P.

Paris, 14 novembre.

Comme on l'avait annoncé, le Sénat s'est réuni cet après-midi dans ses bureaux, pour nommer la commission de dix-huit membres chargée d'examiner le projet de loi sur la réforme électorale voté par la Chambre sur l'initiative d ugouvernement.

Les sénateurs étaient venus fort nombreux et avant la réunion les conciliabules étaient très animés dans les couloirs et da salle de conférences.

M. Combes et ses lieutenants battaient le rappel pour conduire les arrondissementiers à l'assaut de la R. P.

M. Poincaré, président du conseil et M. Léon Bourgeois, ministre du travail, sont venus prendre part au vote.

Ont été élus :

Premier bureau : MM. Jenneney, 17 voix, et Trouillot, 13, hostiles à la R. P.

Ont obtenu ensuite : MM. Touron, favorable, 6 voix; Saint-Germain, hostile, 1 ; Delahaye, hostile, 2.

Deuxième bureau : MM. Bepmale et Sarrien, tous deux 16 voix, hostiles.

Ont obtenu ensuite : MM. P. Baudni et Louis Martin, favorables, 15.

Troisième bureau : MM. Lourties, 17 voix et Poulle, 16, hostiles.

Ont obtenu ensuite : MM. Debierre et Reymond, favorables, tous deux, 14.

Quatrième bureau : MM. Gervais, favorable, 15 voix et à Bérard, hostile, 14.

Ont obtenu ensuite : MM. Perchot, 10 voix et Codet, 9; tous deux hostiles.

Cinquième bureau : MM. Clemenceau et Decrais, hostiles, tous deux, 19 voix.

Ont obtenu ensuite : MM. Guillier, 9 voix et Pauliat, 10 ; tous deux favorables.

Sixième bureau : MM. F. Dreyfus, 22 voix et Régismanset 16 ; hostiles.

Ont obtenu ensuite : MM. Maxime Lecomte, 7 voix et Louis Pichon, 6 ; tous deux favorables.

Septième bureau : MM. Maujan, 17 voix, et René Bérenger, 16 ; favorables.

Ont obtenu ensuite : MM. S. Pichon, 14 et Humbert, 12 ; tous deux hostiles.

Ont obtenu ensuite : MM. Viseur, 12 et Flandin, 9 ; favorables.

Neuvième bureau : MM. Ratier, 18 voix et Couyba, 15 ; hostiles.

Ont obtenu ensuite : MM. Goirand 4, et Colin 6 ; favorables.

En résumé, la commission compte quinze membres hostiles au projet de réforme et treize membres favorables.

Mais, si l'on additionne le chiffre de voix obtenu par les candidats, la proportion n'est plus du tout la même.

On retrouve, en effet, qu'une centaine de sénateurs ont voté pour les candidats proportionnalistes.

D'autre part, si quinze membres de la commission sont hostiles à la R. P., ils reconnaissent pour la plupart que le scrutin d'arrondissement a fait son temps et qu'un terrain de transactions peut être trouvé.

La commission a aussitôt constitué son bureau comme suit :

Président, M. Clemenceau; vice-présidents, MM. Sarrien et Decrais; secrétaires, MM. Jeanneney et Couyba.

Des observations échangées dans le bureau il résulte qu'aucun des candidats élus n'a défendu le quotient électoral, sauf dans le 7e bureau.

La commisison se réunira la semaine prochaine.

AU « BANQUET MASCURAUD

Un Discours de M. Poincaré

UNE GUERRE EUROPEENNE SERAIT UN DEFI AU BON SENS, A LA CIVILISATION ET A L'HUMANITE.

Le comité républicain du commerce et de l'industrie a offert hier soir un banquet à M. Poincaré.

Le président du conseil y a prononcé un discours dans lequel il a commencé par vanter les progrès de l'industrie et du commerce en France. Il a toutefois, sous la forme suivante, indiqué que d'autres pays vont plus vite dans leur développement.

« Il y a de réellement démonstratif que les rapports et les comparaisons. Si je fais un pas pendant que d'autres en font deux, il est bien vair que je marche, mais il est vari aussi que je perds du terrain. Félicitons-nous de nos progrès, mais surveillons de près les progrès de nos concurrents et travaillons de toutes nos forces à n'être pas dépassés. »

Puis, après avoir primis aux bons bourgeois qui l'écoutaient de les mettre à l'abri du « désordre et de l'illégalité », M. Poincaré a parlé de la situation extérieure.

Il a déclaré que la position de la France n'a pas varié : elle continuera à s'appuyer sur ses alliés et ses amis.

Le président du conseil a rappelé, non sans raison, qu'au début de la crise balcanique, les Etats alliés étaient d'accord avec la diplomatie européenne pour maintenir le *statu quo* territorial et introduire des réformes en Macédoine.

Mais es brillants succès des alliés et les lours sacrifices qu'ils s'étaient imposés leur donnaient chaque jour des droits nouveaux, que personne ne songeait plus à contester.

M. Pincaré s'efforce ensuite de justifier la formule du *désintéressement territorial* pour les grandes puissances :

« Pour que le moment venu, la médiation eût plus de chance de réussir auprès d'eux, ne convenait pas que l'Europe n'émit aucune prétention sur le fruit de leurs victoires. Telle a été notre pensée, lorsqu'en parfaite communauté de vues avec la Russie et avec l'Angleterre, nous avons soumis à l'examen des autres gouvernements une proposition qui a pu être mal interprétée par une partie de l'opinion étrangère, mais qui n'impliquait nullement, bien entendu, la méconnaissance des intérêts d'aucune grande puissance en Orient. »

Et M. Poincaré dit que la France elle-même a dans a question d'Orient, des intérêts économiques et moraux qu'elle devra sauvegarder.

Il ajoute que les entretiens commencés se poursuivent « avec autant de confiance ».

« Le moment viendra de les faie cronnaître et vous verrez que le gouvernement, interprète fidèle de la pensée française a toujours rempli avec conscience ce double devoir : prêter à nos alliés un concours effectif et veiller au maintien de la paix européenne. »

On remarquera l'expression : *prêter à nos alliés un concours effectif*.

M. Poincaré exprime l'espoir que les difficultés « finiront par se résoudre en des arrangements dont n'auront à souffrir ni les peuples balkaniques ni aucun des grands Etats européens ».

Il a terminé ainsi :

« C'est le vœu que formait, ces jours-ci, dans un discours concis et lumineux, le premier ministre d'Angleterre et il ne semble pas possible que son appel ne soit pas entendu. Que de tant de volontés sincèrement employées à la conservation de la paix, il pût sortir une guerre, la plus effroyable sans doute qui se serait abattue sur l'Europe, ce serait un défi au bon sens universel, à la civilisation et à l'humanité.

» Je ne doute pas que de telles horreurs ne soient épargnées au monde. Pour les éviter, nous ferons tout ce qui sera compatible avec la défense attentive de nos intérêts et de notre honneur national ! »

Les Parlements Etrangers

Contre le Gouvernement Anglais Pour le S. U. Belge

EN ANGLETERRE

L'échec du gouvernement

L'amendement qui a amené la défaite du gouvernement a été présenté par sir Bandury pendant la discussion du projet du home rule.

Cet amendement portait que la somme pouvant être payée par l'échiquier anglais à l'échiquier irlandais ne doit pas dépasser 2 millions et demi de L. S. annuellement, parce que le contribuable anglais ne doit pas être obligé de fournir plus d'argent pour un pays dont l'administration ne le concerne plus.

Le ministre Samuel déclare l'amendement tout à fait déraisonnable.

La Chambre procède au scrutin au milieu d'une grande émotion.

La proclamation du résultat est saluée par des acclamations frénétiques poussées par les membres de l'opposition dont tous les chefs étaient présents. Les chapeaux et les documents parlementaires sont jetés en l'air en signe de joie. Le brouhaha et le tumulte durent quelques instants. Lorsque M. Asquith, qui était absent au moment du vote, fut informé de ce qui venait de se passer, il entra dans la salle des séances où les acclamations continuaient.

M. Asquith se leva alors et demanda d'une voix calme l'ajournement de la discussion. Les acclamations des unionistes se renouvelèrent. Le premier ministre quitta la Chambre au milieu des cris de : « Adieu. Le pays vous dira son mot. Elle est fichue l'indemnité parlementaire de 400 L. S. Vous ne reviendrez jamais. Tout est bien fini. »

A l'issue de la séance, les ministres se sont réunis en conseil de cabinet.

EN BELGIQUE

Pour le Suffrage Universel

En Belgique le peuple manifeste pour le suffrage universel. Et sa réputation a été véhémente et belle. A l'issue de la promenade en ville de toutes les organisations socialistes et syndicalistes, la pétition suivante en faveur du S. U. a été déposée sur le bureau de la Chambre, mardi, par Hector Denis :

Messieurs,

Les soussignés, membres du comité national du S. U., délégués par la classe ouvrière belge organisée, et au nom des milliers de citoyens qui ont manifesté aujourd'hui leurs aspirations égalitaires.

Viennent solennellement renouveler aux Membres du Parlement, l'ardent désir de tous les travailleurs de voir enfin établir le S. U., dont l'avenement, inéluctable, est seul capable d'assurer le développement régulier et pacifique d'une démocratie moderne.

L'immense majorité de la Nation, sans distinction de croyances, aspire à la solution rapide et définitive de la question électorale, et presque aucune voix ne s'élève plus pour défendre les injustifiables privilèges consacrés par un régime qui n'a que torp longtemps duré déjà.

Habituée aux durs et longs labeurs, supportant souvent avec une émouvante patience des souffrances immérités, victime plus que tout autre des fléaux naturels et des inégalités sociales, la classe ouvrière est plus intéressée que toute autre classe au maintien de l'ordre et de la paix publique, mais elle ne les conçoit pas en dehors de la justice.

Et c'est pourquoi, consciente de ses responsabilités et faisant un ardent appel à la clairvoyance et à l'esprit d'équité de tous les élus de la Nation, elle exprime l'espoir tenace et légitime que l'égalité politique triomphera bientôt par le jeu normal de nos institutions donnant ainsi à tous les citoyens le sentiment qu'ils sont enfin des égaux au sein de la patrie plus fraternelle.

Par ces motifs, ils vous demandent de voter la proposition de revision constitutionnelle qui vous sera soumise.

AU MAROC

ENFIN !

Madrid, 14 novembre.

M. Geoffray, ambassadeur de France, et M. Garcia Prieto, ministre des affaires étrangères, ont apposé leur paraphe sur le traité franco-espagnol ce soir, à 5 h. 20.

L'ambassadeur est arrivé, au ministère des affaires étrangères, à 4 h. 55. Il en est ressorti à 5 h. 25.

Aucune solennité n'a été donnée à cette cérémonie à cause de la mort de M. Canalejas.

Le texte du traité ne sera pas communiqué avant demain ou après-demain, et peut-être même un peu plus tard.

UN INCIDENT DANS LE LABOUR PARTY

G. Lansbury démissionne

AFIN DE PERMETTRE A SES ELECTEURS DE JUGER SA TACTIQUE

On sait le rôle militant joué dans le Labour Party britannique par notre camarade Lansbury, député de Bow et Bromley, l'un des plus populeux faubourgs de Londres. La ferveur révolutionnaire et la combativité de Lansbury se manifestèrent à maintes reprises à la Chambre des Communes, notamment à propos de l'emprisonnement des Suffragettes, qui le mit aux prises, en une scène violente, avec M. Asquith — ce qui lui valut l'expulsion de la séance.

Ces temps derniers Lansbury s'est trouvé sur un certain nombre de questions en opposition avec la majorité de ses collègues du Parti du Travail. A propos de la loi des Assurances sociales de Lyod-George et à propos de la question du suffrage des femmes cet antagonisme est devenu aigu. Lansbury estimait que sur cette dernière question, en particulier, les députés ouvriers ne devaient pas hésiter au besoin à renverser le cabinet, ainsi que le demandent les Suffragettes « extrémistes », si M. Asquith se refusait décidément à accepter toute réforme.

D'accord avec les comités et groupes de sa circonscription, Lansbury vient de décider de donner sa démission de député et de se représenter devant ses électeurs, afin de leur permettre de se prononcer entre ses camarades du Labour Party et lui. Cette décision du fougueux député londonien est vivement commentée dans tous les milieux ouvriers et socialistes d'Outre-Manche.

AU CONSEIL SUPERIEUR

La Réglementation du Travail des Employés

Paris, le 14 novembre.

Le conseil supérieur du travail a abordé l'examen de la question relative à la réglementation du travail des employés. Cette question traine depuis longtemps, et la classe ouvrière veut et saura la faire trancher.

M. Artaud, rapporteur, a exprimé la satisfaction des employés de voir enfin le conseil supérieur du travail étudier cette question.

Le désir des employés de profiter des lois faites ou à faire en faveur des travailleurs en général, a-t-il dit, est pleinement légitime. L'intervention de la loi est aussi nécessaire dans le commerce que dans l'industrie. Il y a des abus que l'enquête de la commission permanente a mis en lumière. Ces abus étant d'ordre général, il faut une loi générale. Des ententes entre intéressés, patrons et employés, ne peuvent être efficaces.

M. Honoré, rapporteur, a déclaré écarter une réglementation générale qui succomberait sous le nombre des dérogations et des exceptions forcées.

Seule la question des étalages peut se discuter fructueusement parce qu'elle est concrète. L'étalage est l'embrion de la boutique, le point de départ du commerce. Il ne peut être supprimé. Il ne peut être réglementé brutalement dans l'intérêt du petit employé et du petit commerçant.

M. Raoul Jay s'est surtout occupé de la durée excessive du travail de l'enfant :

« Pourquoi, dans le commerce, le petit garçon, la petite fille, peuvent-ils, à n'importe quel âge, être employés toute la nuit, pendant que les mêmes enfants doivent être renvoyés à neuf heures au plus tard de l'usine ou de la manufacture ?

« L'intervention de la loi ne soulève pourtant pas dans le commerce l'objection de la concurrence internationale. Elle ne se heurte qu'aux exigences, aux habitudes antisociale de la clientèle. Pourvu qu'elle sache maintenir rigoureusement l'égalité entre commerçants, et cela est possible par la fermeture uniforme des magasins, la loi libérera tout aussi bien la majorité des employeurs que des employés eux-mêmes. ».

M. Besse estime que l'on a beaucoup exagéré la situation qui serait faite à l'employé si son travail était réglementé. Que la loi le protège ou non l'employé sera toujours attaché à ses devoirs.

La discussion se poursuivra aujourd'hui. Espérons que les vœux du Conseil supérieur du travail ne resteront pas lettre morte et que le Parlement saura, dans l'intérêt du prolétariat en redingote, l'inscrire dans ses lois.

LES ELECTIONS EN NORVEGE

Victoire Socialiste

On mande de Christiani que les résultats des élections au Storthing sont connus pour 121 sièges. Dans deux circonscriptions les résultats manquent encore.

Sont élus : 74 radicaux, 24 membres de la droite libérale, 23 socialistes démocrates.

Le parti actuellement au gouvernement, le parti libéral, ne gagne aucun siège et en perd 41, dont 28 passent aux radicaux, 13 aux socialistes. Les radicaux perdent un siège, qui passe aux socialistes, mais en gagnent un autre sur ceux-ci.

LA CRISE BALKANIQUE

La Turquie s'avoue vaincue

Elle demande une amnistie à la Bulgarie

Vaincue !

Constantinople, 14 novembre.

On confirme officiellement que Kiamil-Pacha s'est adressé directement au roi de Bulgarie en vue de la conclusion d'un armistice impliquant des préliminaires de paix.

LES MINISTRES BULGARES DELIBERENT

Sofia, 14 novembre.

D'après des informations de source compétente, la Porte a fait parvenir hier au gouvernement bulgare une proposition de paix directe. Le conseil des ministres n'a pas encore pris de décision à ce sujet.

LES BULGARES VEULENT ENTRER DANS CONSTANTINOPLE

Constantinople, 14 novembre.

On confirme que le premier drogman de l'ancienne légation de Bulgarie à Constantinople, M. Popoff, est arrivé pour discuter les conditions de la paix.

A l'ambassade de Russie on assurait, aujourd'hui, que la seule difficulté qui restât à résoudre venait de l'insistance avec laquelle les Bulgares demandent que leurs troupes entrent à Constantinople.

Le gouvernement déclare que, malgré la déclaration des Bulgares qu'ils ne veulent point occuper la ville d'une façon permanente et qu'ils entreront et sortiront le même jour, une telle prétention ne pourrait être admise pendant que le sultan réside dans la capitale.

LES CONDITIONS DES VAINIQUEURS

Saint-Pétersbourg, 14 novembre.

On apprend d'une source officieuse que les ministres de Bulgarie et de Serbie ont fait connaître à M. Sazonoff l'intention de leur gouvernement de conclure avec la Turquie, d'accord avec la Grèce et le Monténégro, un traité de paix sur la base d'un abandon complet par le gouvernement turc de toute la Turquie d'Europe, à l'exception du vilayet de Constantinople.

Les dépêches venant de Sofia et de Constantinople font l'impression que des deux côtés on est favorablement disposé à une entente directe.

LE FIASCO DES GRANDES PUISSANCES

Sofia, 14 novembre.

La démarche des puissances, auprès du gouvernement bulgare, a été faite hier.

C'est, d'abord, la Triple Entente qui a transmis à la chancellerie de Sofia la demande de médiation de la Turquie, puis l'Italie, ensuite l'Autriche et enfin, à quatre heures de l'après-midi, l'Allemagne.

Les alliés ont répondu qu'ils donneraient leur réponse dans quelques jours.

Cette démarche perd de son intérêt, d'ailleurs, par suite des négociations directes engagées par la Turquie.

LISEZ ET FAITES LIRE

LE « MIDI SOCIALISTE »

Et la Guerre continue

L'ARMEE BULGARE

Sofia, 14 novembre.

Le roi de Bulgarie a transféré son quartier général de Stara-Zagora à Kirk-Kilissé. L'armée bulgare est devant Tchataldja, son aile droite à Silivri, le centre à Kabatchkouy, l'aile gauche vers le lac de Derkos.

LA BATAILLE DE TCHATALDJA

Vienne, 14 novembre.

Le « Reichspost » publie ce matin le télégramme suivant :

« Quartier général de Bulgarie. — Le combat autour de la principale position turque des lignes de Tchataldja, en avant de Constantinople, a le caractère le plus meurtrier. La première armée est en action autour des positions au nord du lac Tchekmaja (à l'extrême sud de la ligne) jusqu'à Nakkaskoli. La deuxième armée s'avance sur la ligne Delinjunus-Derkos (à l'extrême nord de la ligne) et contre les hauteurs de Jas-Ojiren. Une colonne marche contre le défilé de Tchekgaja. Les Turcs combattent avec une grande opiniâtreté ; mais leur résistance s'affaiblit déjà ».

LA FLOTTE TURQUE

Constantinople, 14 novembre (officiel):

La flotte a bombardé le 13 novembre, en lui infligeant des pertes considérables, une division bulgare qui occupait Dragonkeny, Verymentexe et Djerahtihiflik, et qui a dû se retirer sur les hauteurs.

ANDRINOPLE SERAIT PRISE

Belgrade 14 novembre (sous toute réserve).

Andrinople serait tombée entre les mains des troupes serbo-bulgares qui l'assiègent.

On n'a aucune confirmation officielle de cette nouvelle.

LES HOSTILITES SE POURSUIVENT

Sofia, 14 novembre.

Les nouvelles officielles en ce qui concerne les opérations à Tchataldja et Andrinople. Mais des informations, de source sûre, indiquent que les hostilités se poursuivent dans les deux régions.

Les Bulgares ont pris, ces jours derniers, quatre forts importants devant Andrinople. Le dernier n'a capitulé qu'après une résistance acharnée. Les Turcs se sont même efforcés de regagner ce fort qui domine une partie des fortifications intérieures. Ils ont été refoulés avec de grandes pertes.

Selon des informations de source turque, les Bulgares ont commencé un assaut énergique des forts de Tchataldja.

LES HONNEURS DE LA GUERRE

Athènes, 14 novembre.

Selon des renseignements parvenus d'Arta et que l'on donne comme officiels, l'attitude des Turcs en Epire ressemble à celle d'hommes qui veulent détruire des biens qu'ils ne peuvent conserver.

Tous les districts qu'ils évacuent ou sont sur le point de perdre sont le théâtre d'excès commis non seulement par les Bachi-Bouzouks albanais, mais aussi par les réguliers turcs.

Un détachement, sous les ordres du directeur de la police de Janina, a parcouru ces jours derniers, le district de Janina, pillant et incendiant trente et un villages. Dans le district de Malakassi, onze villages ont été détruits. Les habitants ont dû chercher un refuge sur les montagnes, dans une caverne, aux environs de Janina.

Actuellement, six mille chrétiens ont réussi à atteindre le village d'Hatiki, sur le territoire grec. Mais ils y manquent de tout.

A Gotista, vingt-cinq paysans, dont deux prêtres, ont été massacrés après avoir été torturés.

Dans le village de Denati, dix femmes et des jeunes filles, après avoir subi des outrages, ont été empalées et amputées.

Les villages épargnés sont soumis à des contributions écrasantes. Les maisons des Turcs regorgent de dépouilles que les officiers et les soldats envoient à leurs familles.

LE CHOLERA

Constantinople, 14 novembre.

Le choléra a fait son apparition à Tarnée de l'Est et s'est propagé rapidement depuis Silviri jusqu'à Constantinople. Il y a eu, avant-hier, 45 cas à Hademkeuy, et les cas sont si nombreux à San Stefano que presque toute la population a abandonné la ville. A Constantinople également, les cas sont nombreux non seulement parmi les blessés et les réfugiés, mais encore dans la populatinn. Cependant il est impossible d'en préciser le nombre, les autorités en faisant un mystère et ayant même interdit, depuis plusieurs jours, aux journaux de signaler l'apparition de l'épidémie. A Constantinople, trois cas ont été signalés, à l'hôpital français Taxim, parmi les blessés. Les malades ont été transportés au lazaret spécial.

Constantinople, 14 novembre.

Le choléra aurait pris une dangereuse extension parmi les troupes de la ligne de Tchataldja. On aurait eu à signaler plus de 500 cas, dont beaucoup auraient été suivis de mort.

CE QU'ON EN PENSE EN ANGLETERRE

Londres, 14 novembre.

D'après une note communiquée aux journaux, on souhaite de plus en plus vivement, dans les milieux diplomatiques, qu'on n'accorde pas à la question d'un port pour la Serbie une attention aussi grande, alors qu'il y aura à traiter, après la guerre, de si nombreuses questions, dont quelques-unes sont d'une importance vitale pour les intéressés et que ces questions devront être étudiées avec le plus grand soin par une conférence européenne.

Toutes les puissances admettent, d'ores et déjà, que la Serbie a besoin d'un accès à la mer et ce serait la une de ces questions. Mais on est fortement d'avis que, pendant la guerre qui se poursuit, le moment est mal choisi pour soulever de pareilles discussions et toute action de ce genre est regardée comme prématurée.

Toutes les puissances approuvent entièrement la déclaration de M. Asquith, que des questions de cette nature ne devront être abordées, pour le règlement général, que dans une période plus opportune, plus calme et qu'à un moment où les esprits seront moins surexcités que pendant le cours des hostilités.

On déclare que l'Autriche, dans des conversations récentes, aurait témoigné des sentiments les plus conciliants à l'égard de la Serbie. Toutefois, la Triple Alliance estime que l'Albanie doit être autonome puisqu'elle n'est pas un Etat slave. L'Autriche est tout à fait disposée à arranger les choses pour que la Serbie puisse communiquer directement de Belgrade, à travers la Bosnie, avec un port autrichien. La Serbie pourrait aussi être reliée au Monténégro et avoir un débouché sur la mer de ce côté.

Mais toutes ces hypothèses et suggestions mises à part, il est entendu dans tous les milieux que la question d'un port pour la Serbie doit être réservée pour plus tard et qu'elle ne sera ni envisagée, ni résolue en ce moment.

On croit que l'ajournement de cette question à plus tard est un des points que l'on discute actuellement avec les gouvernements balkaniques.

LES ALBANAIS PROTESTENT

Vienne, 14 novembre.

La « Newe Freie Presse » reçoit de l'organisation nationale albanaise la dépêche suivante, qui a passé par Cattaro :

« Au nom de l'Albanie, nous protestons contre les fausses accusations que M. Pachitch, président du conseil des ministres de Serbie, a portées à l'adresse de l'Albanie et contre les offenses qu'il lui a faites. Les Albanais protestent contre l'incarcération et l'extermination des Albanais, dans le vilayet de Kossovo. Des prisonniers de guerre albanais ont été aussi assassinés en secret. Les Albanais ne permettront jamais le démembrement de leur pays. Ils subiront plutôt la mort. Trois millions d'Albanais invoquent le secours de l'Europe civilisée et de la diplomatie, pour maintenir l'intégrité de leur territoire et leur liberté.

Rome, 14 novembre.

On mande de Durazzo qu'une assemblée de chefs albanais et représentants de toutes les villes d'Albanie a été convoquée à Debassau afin de procéder sans retard à la proclamation de l'indépendance de l'Albanie.

Par cet acte, les albanais tendraient à séparer leur cause de celle de la Turquie pour tenter de sauver l'intégrité de leur territoire.

L'OPINION DE M. BISSOLATI

Rome, 14 novembre.

Le « Messagero » publie un article de M. Bissolati.

Cet article fait ressortir qu'si l'Autriche a besoin de l'Italie pour faire échec à la confédération balkanique slave, le devoir et l'intérêt du peuple italien sont de ne pas se prêter au jeu de l'Autriche et de dire bien haut qu'il ne veut pas s'y prêter.

L'Albanie, à l'heure actuelle, fait partie des territoires sur lesquels les armes balkaniques ont le droit de poursuivre leur action. Si une pression sur les Etats balkaniques apparaissait nécesaire au point de vue de la paix générale et de la civilisation, c'est toute l'Europe qui devrait l'exercer.

LA RUSSIE EST PRETE

Saint-Pétersbourg, 14 novembre.

Dans la séance extraordinaire du conseil des ministres consacrée à la question balkanique, on a constaté qu'il serait prématuré de prendre des mesures particulières à ce sujet et que, d'ailleurs, la Russie était parfaitement prête à toutes les éventualités.

Sous le Régime de Gibet

40.000 GREVISTES MANIFESTENT

ADMINISTRATION & RÉDACTION 30, Rue Rabelais TOULOUSE — TÉLÉPHONE 31-0 — ÉDITIONS RÉGIONALES — Paris, 5, rue Mazet — Lyon, 3, rue Tupin — Bordeaux, 3, rue Vital-Carles — Nantes, 2, rue Bossuet — Toulouse, 30, rue Rabelais

Le Midi Socialiste

CHRONIQUE LOCALE

Union des Syndicats et Parti Socialiste **(S. P. I. O.)**

SAMEDI 16 NOVEMBRE, A 8 H. 1/2 DU SOIR

Au Théâtre du Capitole

Sous la présidence du citoyen **RIEUX**, maire

Grand Meeting contre la Guerre

ORATEURS INSCRITS :

MARTY-ROLLAN, secrétaire de l'Union des Syndicats.

BEDOUCE, député de Toulouse.

ALDY, député de Narbonne.

Il ne sera pas perçu de droit d'entrée.

L'Heure « légale »

Jadis, avant que les bureaux ministériels ou les scribes des grandes Compagnies réunis n'aient inventé l'heure légale; avant qu'on n'eût retardé toutes les horloges, toutes les pendules et peinturluré vingt-quatre heures rouges ou noires sur les cadrans, le « Capitole » avançait de cinq minutes sur la gare. Et, si une variation quelconque venait à se produire dans les rouages de ces horloges, le voyageur avait du moins un *délai* de grâce de cinq minutes qui lui permettait de ne pas manquer le train.

Mais on n'a plus voulu que les « villes » avancent sur les gares. L'heure officielle est devenue comme la République, une et indivisible. Et en théorie, l'horloger communal devra marquer sur le cadran l'heure de l'horloge des Compagnies de chemins de fer.

Or, comme la perfection n'est pas de ce monde et qu'aucun horloger ne peut se flatter de régler le soleil, pas plus que toutes les horloges, il arrive que, par suite de certaines variations d'une ou deux minutes le voyageur qui prend l'heure au Capitole arrive sur les quais pour voir partir son train : le Capitole retardait de 3 ou 4 minutes! Ce n'est pas beaucoup, c'est suffisant pour rester en panne.

Conclusion : Nous demandons à l'horloger du Capitole de rester fidèle aux usages d'antan et d'avancer, ne serait-ce que de cinq minutes, l'heure communale. Il rendra service aux voyageurs dont nous venons de faire connaître les plaintes et les désirs.

Aux Cheminots

A CEUX QUI SE RAPPELLENT ET QUI ONT DU CŒUR ET QUI SAURONT RECONNAITRE LES SERVICES RENDUS.

Notre camarade Boudenne, ancien membre du Comité de Grève, adresse aux cheminots l'appel suivant :

Camarades,

Ceux qui étiez à la Compagnie du Midi en 1910 vous devez vous rappeler la date du 13 au 21 octobre.

Pour ceux à qui la mémoire ferait défaut, je dirais simplement qu'à cette époque éclata et vécut la grève. Je rappellerais aussi d'un mot l'attitude qu'eurent les journaux : avant, pendant et après la grève, tous furent unanimes à nous écraser, nous étions, d'après eux, des énergumènes et tous s'accordèrent à approuver les mesures arbitraires qui furent prises par nos dirigeants et par le ministre qui avait nom Briand.

Trois mille familles furent jetées sur le pavé, réduites à la misère; aucun journal bourgeois de la région ne protesta.

Seul, le « Midi Socialiste » protesta, seul, il suivit la grève et en donna des comptes rendus exacts. Seul, il s'intéressa aux camarades frappés et ouvrit des souscriptions dans ses colonnes et cela, pendant des mois.

Aujourd'hui, camarades, l'on a poussé un cri. « Le « Midi Socialiste » est en danger! » N'avez-vous pas tressailli à ce cri? Ne vous êtes-vous pas souvenu de vos promesses? « Vive le Midi! », combien de fois l'avez-vous crié? Combien de fois avez-vous juré que désormais vous ne prendriez d'autre journal que celui qui vous avait défendus?

Aujourd'hui, camarades, rappelez-vous que si le « Midi » est en danger, c'est un peu votre faute.

Souvenez-vous que pour vous avoir défendus, le « Midi Socialiste » fut mis à l'index par les dirigeants de la Compagnie et qu'il fut pendant plusieurs mois défendu de le vendre dans les bibliothèques des gares.

Combien de 0 fr. 05 ne perdit-il pas pendant ce temps. Les frais étaient les mêmes. Oui, je dis que de ces 20.000 francs qui manquent au journal, nous lui sommes redevables d'une bonne partie.

Camarades, nous devons réparer le mal; nous devons, les premiers, courir au secours du journal du prolétariat. Nous avons déjà trop tardé; mais nous pouvons racheter notre faiblesse en apportant en masse notre obole et lisons tous le « Midi ». Crions encore et crions toujours : « Vive le Midi Socialiste! ».

Félix BOUDENNE,
Victime de Briand, ancien cheminot.

L'Aviateur Lacombe

L'aviateur Lacombe, parti de Toulouse ce matin à midi 40, a atterri à Sainte-Livrade (Lot-et-Garonne), à 1 h. 50, accomplissant le trajet (150 kilomètres) en 1 h. 10.

A l'atterrissage, il a cassé son hélice.

EN VILLE

La Belle Chanson

Hier soir c'était grande fête, car on avait le double régal non seulement de posséder M. de Gélis, l'érudit mainteneur des Jeux-Floraux, qui avec son talent habituel a conférencié sur les « Chansons des mariés », mais encore on a présenté un joli couple de museau et musette, qui, samedi prochain, à 10 heures du matin, à la salle des Illustres contracteront leur mariage, sous les auspices de la « Belle Chanson », dont l'auditoire a été spécialement invité à cette cérémonie où nos petites musettes chanteront les plus jolies chansons de circonstance.

Après la leçon d'ensemble, Marius Léger a tenu à associer tous les amis de la « Belle Chanson » à l'hommage rendu par le monde scientifique à M. Sabatier, doyen de la Faculté des sciences, lauréat du prix Nobel. Toulouse s'énorgueillit que ce grand savant soit un de ses enfants.

La péroraison de Marius Léger a été saluée par un triple ban.

Nous rappelons que tous les amis de la « Belle Chanson » sont invités au mariage de nos deux jeunes sociétaires, samedi 16 novembre, à 10 heures du matin, à la salle des Illustres.

Une Réunion

On nous prie d'insérer :

Aux petits patrons et ouvriers cordonniers

Chers camarades,

Votre intérêt et votre dignité vous font un devoir d'assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 17 novembre, à 2 heures précises, dans l'une des salles de l'ancienne Faculté des Lettres, rue de Rémusat.

Vu la hausse continuelle des cuirs et l'exigence toujours croissante des marchands crépins, cette réunion aura pour but de former une association à seule fin de faire venir nous mêmes du dehors les marchandises de première nécessité, ce qui serait pou nous une source de profits appréciables.

Diverses autres questions importantes seront aussi traitées.

Tous donc à la réunion de dimanche.

Pour la Commission provisoire :
MATHELON. E. MOLINIER,
VALERY.

Chambre de Commerce de Toulouse

On nous prie d'insérer :

Séance du 4 novembre 1912

Présidence de M. Alfred Girard, président.

La chambre délègue M. le Président Girard pour la représenter à la réunion des Présidents des Chambres de commerce de France, qui se tiendra à Paris, le 18 courant.

Elle émet le vœu que la taxe spéciale payée par les propriétaires de voitures automobiles soit exclusivement affectée à l'entretien des routes; que les banques restent ouvertes le samedi après-midi et les veilles de fêtes comme les autres jours, que les entrepreneurs de battage soient astreints à déclarer à la mairie de chaque commune les quantités de blé qu'ils ont traitées, cela en vue d'établir de façon précise la statistique de la production annuelle.

La Chambre demande que le projet de loi tendant à proportionner la durée du préavis pour le congé à l'ancienneté des services rendus par l'ouvrier ou employé, ne soit pas adopté, car il y aurait là une nouvelle gêne pour le commerce et l'industrie.

La Chambre est informée par l'Office des Transports du Sud-Ouest qu'aux termes d'un arrêt récent de la Cour d'appel de Paris, les industriels ou négociants possesseur d'embranchements particuliers ne peuvent être astreints par les Compagnies de chemins de fer à recevoir ni charger des wagons le dimanche.

La Chambre accorde deux médailles d'argent et deux médailles de bronze à la Société de patronage d'apprentis de Toulouse, à l'occasion de l'exposition d'œuvres d'apprentis qu'elle organise.

La Chambre prie son président d'exprimer ses félicitations à M. Legrand, président de la Chambre de Commerce de Paris, promu commandeur de la Légion d'honneur.

La Chambre attire l'attention de ses ressortissants sur les avantages présentés par les bulletins de consigne du commerce, dont la Compagnie du Midi délivre des carnets. Grâce à ces bulletins les commerçants peuvent déposer à la gare, en établissant eux-mêmes le titre de consigne les marchandises que leurs clients ont exprimé le désir d'y trouver au moment de leur départ. Des renseignements précis seront donnés à la gare sur le fonctionnement très simple de cette consigne du commerce.

Sur la demande de M. le Ministre des Colonies, la Chambre signale l'importance que prend à Madagascar l'extraction et l'industrie des graphites. Il est souhaitable que ce produit excellent de notre colonie trouve des débouchés en France.

Conformément aux nouvelles prescriptions de M. le Ministre du commerce, la liste des électeurs des membres de la Chambre de commerce a été déposée au secrétariat de la Chambre.

Histoire Populaire de Toulouse

Programme du cours public municipal (1re année) qui aura lieu aujourd'hui, vendredi 15 novembre, à 5 heures et demie du soir, rue Lakanal, 1.

Partie chronologique. — Gaulois Tectosages. De Vieille-Toulouse au Temple de Delphes. Quartier du Férétra. Expéditions en Illyrie, Grèce, Macédoine. Conquêtes d'Asie Mineure. Retour des Tectosages à Toulouse.

Actualité éphéméride. — Théodore Rivière et son œuvre.

Longo Moumdino. — Bourmelo Testut, par Lacmand Lejacques.

L'ÉLÉGANT Achète ses Cravates A L'IDÉAL — Toulouse

AU PALAIS

Tribunal Correctionnel

Audience du jeudi 14 novembre

Les Fraudeurs.— Décidément, la race des fraudeurs n'est pas près de s'éteindre. Hier, trois boulangers et un laitier, coupables les uns d'avoir trompé leur client sur le poids de la marchandise livrée, l'autre de l'avoir frelatée, sont venus s'asseoir sur les bancs de la correctionnelle. Le tribunal a infligé 50 francs d'amende à Mme Jeanne Soulassol, veuve Barthès, 53 ans, boulangère à Larra, canton de Grenade, 50 francs également à Jean-Marie Gabrielle et Jean Gay, 36 ans, tous deux boulangers à Grenade.

Le nommé Jean Garaud, 30 ans, laitier chez M. de Lamy, hameau des Roziers, commune de Lavalette, fournisseur du Bureau de Bienfaisance ! et de la crèche des Amidonniers!! a été condamné à 100 francs d'amende pour avoir baptisé son lait, malgré qu'il s'en soit un peu tardivement défendu à l'audience.

Et si parfois nous nous sommes élevés contre la sévérité du tribunal à l'égard de pauvres diables, coupables de peccadilles, nous ne saurions trop encourager dame Justice de se montrer impitoyable contre ceux qui n'hésitent pas à frauder ces matières indispensables : le pain et le lait.

Autres Affaires. — Une certaine dame Anne R..., épouse O..., 73 ans, coupable d'avoir dérobé un drap au séchoir Libet (Port Viguerie), est condamnée à 100 francs d'amende avec sursis.

— Deux mauvais garnements, Lucien M..., 16 ans, cordonnier, et Frédéric B..., 15 ans, qui volèrent à un chaudronnier une certaine quantité de cuivre, sont : le premier acquitté comme ayant agi sans discernement, le second envoyé dans une colonie pénitentiaire.

— Le 23 juin dernier, le nommé Guillaume Marty, qui conduisait dans la rue d'Alsace-Lorraine une auto à vive allure, renversa M. Laffont, âgé de 24 ans, qui descendait du tramway, lui occasionnant quelques contusions sans gravité, d'ailleurs. 50 francs d'amende.

— Le nommé José Valdes, dit René, sans profession ni domicile fixe, est condamné par défaut à 50 francs d'amende pour abus de confiance à l'égard d'une choriste du Capitole, qui lui avait remis une somme de 18 francs pour acheter des patins.

FAITS DIVERS

Abus de Confiance

Sur mandat d'arrêt délivré par M. le Juge d'instruction de Marennes, le service de la sûreté a arrêté le nommé Médari Lamara, âgé de 22 ans, sujet algérien, de passage à Toulouse.

Conduit au Parquet il a été écroué. Il est inculpé d'abus de confiance.

Vol

Le 1er arrondissement a dressé procès-verbal contre inconnu, pour vol d'un manteau et d'un parapluie, commis dans la soirée d'hier, rue Alsace, 44, au préjudice de Madame Saint-Aguet, demeurant rue Malaret, 13.

Trouvailles

Réclamer à M. Treuilhet, rue du May, 2 bis, une paire de gants. A M. Bonhomme, rue de l'Ecluse-Matabiau, 14, un chien. A M. Delboy, place Saint-Georges, 5, un peigne de dame. A M. Roubiscoul, rue des Amidonniers, 17, une montre or. A M. Fayolle, faubourg Bonnefoy, 5, une broche or. A M. Salomon, boulevard de Strasbourg, 25, une clé. A M. Séris, rue Compans, 26, un canard. A l'administration des tramways, quatre parapluies. Au Bureau de police du 2e arrondissement, une carte annuelle d'assuré obligatoire et un livret militaire. Au Bureau de police du 7e arrondissement, un parapluie. A M. Sentenac, demeurant rue Sainte-Ursule, 8, un bouton de manchette en argent.

PARTI SOCIALISTE

Fédération de la Haute-Garonne

COMITE FEDERAL

Réunion extraordinaire du Comité fédéral dimanche 17 novembre, à 2 h. 30 très précises, salle Morin.

Ordre du jour: Congrès extraordinaire de la Section française, qui se tiendra à Paris le jeudi 21 novembre; lutte contre la Guerre; mandat à donner aux délégués.

En raison de l'importance de cette réunion, les sections sont invitées à se faire représenter, autant que possible, par leurs délégués titulaires et, en cas d'empêchement, par leurs délégués suppléants.

Groupe de Propagande des Minimes. — Les camarades adhérents au Parti, habitant le quartier des Minimes, sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui vendredi 15 courant, à 9 heures du soir, au siège habituel, salle du café Sentenac, avenue des Minimes 13.

Nos réunions étant des réunions de propagande et d'éducation on peut inviter des amis.

Les membres de la jeunesse socialiste sont spécialement invités.

Ordre du jour. — Causerie par le camarade René Baujean, secrétaire-adjoint du Comité Fédéral sur : 1. Le Socialisme collectiviste et le Socialisme communiste ; 2. questions diverses.

Union Orphéonique du canton Nord. — Tous les membres de l'Orphéon sont priés d'assister à la répétition d'ensemble qui doit avoir lieu le vendredi 15 noyembre prochain à 8 heures et demie du soir, très précises, avec le concert du 23 novembre courant, au profit du « Midi Socialiste ». Présence de rigueur.

Groupe Musical Socialiste. — Réunion vendredi 15 novembre à 21 heures du soir, au café Morin.

Ordre du jour. — Répétition d'ensemble pour un prochain concert.

LES SOCIÉTÉS

La Toulousaine. — Ce soir vendredi à 8 h. 30 préparatifs pour la Sainte-Cécile.

Vaillante Toulousaine (2e section, canton Nord). — Les jeunes gens pour la préparation militaire sont informés que des cours spéciaux de gymnastique leur seront faits à cette section les mercredi et samedi à partir de 20 heures 30.

Les inscriptions pour les cours théoriques qui commenceront dimanche à 9 heures à la halle aux Grains, de concert avec la Société de perfectionnement « Les Toulousains » seront reçues à la salle de la section, 3, grande allée Saint-Agne, par M. Pons, directeur des cours, jusqu'à samedi prochain.

Toulouse Bonnefoy Philantropique Sportif. — Ce soir à 8 h. 30 réunion, salle Batinole, classe 1892, spécialement convoquée.

Ordre du jour. — Adhésion au banquet.

Association Amicale des ouvriers coiffeurs. — Les ouvriers coiffeurs ayant fait partie de la fête sont priés de se rendre salle du café Gaulois, boulevard de Strasbourg 25, ce soir vendredi 15 courant à 9 heures et demie.

Ordre du jour. — Compte rendu de la fête; tirage de la tombola.

Chorale de Bonnefoy (Fête Sainte-Cécile). — Tous les sociétaires sont convoqués d'urgence, samedi 16 courant, à 9 heures du soir, salle Phalipou.

Syndicat des Maraîchers. — Assemblée générale le dimanche 17 courant à 2 heures du soir, au siège du Syndicat, café des Deux-Mondes.

Courrier Théâtral

THEATRE DU CAPITOLE

LE BARBIER DE SEVILLE.

Le chef-d'œuvre de Rossini immortellement jeune semblait à tous hier plus vivant, plus vivace que jamais grâce à une bonne interprétation qui en a traduit toute la fantaisie et toute la joie.

A Toulouse l'amour du « bel canto » est plus grand que le simple goût de la musique, du moins pour la majorité des habitués du Capitole. Aussi les spectateurs étaient-ils venus nombreux assister à la représentation d'hier soir qui réunissait une pléiade de chanteurs difficiles à grouper sur une scène de province.

Dans l'ensemble, la troupe d'opéra comique a enlevé l'opéra bouffon qu'est le *Barbier de Séville*, avec une verve, un brio qui, sans rien altérer du style que doit garder l'interprétation musicale de l'œuvre en expriment mieux la malice et la gaîté. Les spectateurs y éprouvèrent un réel plaisir et cette soirée ne fut pas un des moins bonne de la saison.

Mlle Korsoff nous est revenue après onze ans d'absence. Mais je n'ai pas retrouvé en elle toutes les brillantes qualités de la cantatrice d'antan. Comme autrefois elle a hier soir égréné les notes et trillé les rires avec une facilité, une pureté, une fluidité merveilleuses. Mais dans le médium le timbre est un peu âpre et la voix n'a plus cette sonorité de cristal qui fit les délices de nos dix-huit ans. Par contre, Mlle Korsoff se révéla comédienne accomplie et son passage à l'Opéra-Comique semble à ce point de vue lui avoir été profitable. Elle incarna avec grâce et finesse le rôle de l'héroïne de Beaumarchais et nous présenta une Rosine espiègle et délurée.

M. Delpret dans le rôle de Figaro, brûle les planches avec un bel inoui. La légèreté, la verve, la joie dont il anime son personnage font valoir son admirable souplesse de comédien. L'artiste manie avec art une voix peu volumineuse, mais suffisante tout au moins dans le registre aigu. Dans le médium, elle manque un peu de sonorité, mais le tout est fort acceptable.

Très grand et très beau fut le succès de M. Ramieux qui a fait du personnage de Basile une silhouette de bouffonnerie épique. Sa solide voix de basse se déploie à l'aise dans l'air de la Calomnie et il campe tout son personnage avec une force comique vraiment étonnante.

M. Martel a été un charmant Almaviva, fort élégant et qui chante à ravir avec une aisance et un art remarquable. Certaines de ses notes gagneraient cependant à être plus soutenues.

Il va sans dire que ces quatre artistes furent les héros de la soirée. La consultation parut favorable aux trois premiers qui accomplissaient leur troisième début.

A côté d'eux M. Banau fut très applaudi dans le rôle de Bartholo qu'il chante et joue avec un style parfait et un comique du meilleur aloi.

Mme Vilette, une accorte Marceline; MM. Bussein, Martin, Darobes et Figuières, contribuèrent à l'ensemble de l'interprétation.

L'orchestre sous la direction du maestro de La Fuente, détailla avec délicatesse l'adorable partition de Rossini et eut sa part du succès.

INTERIM.

THEATRE DES VARIETES

Deuxième Matinée littéraire

Des recettes de MM. de Flers et Caillavet, nous remontons aux ficelles de M. Sardou au théâtre. M. Duguet cède la place à M. Armand Praviel. Nous ne quittons donc pas le répertoire contemporain puisque la première de l'*Espionne* est de 1906 et c'est encore, comme jeudi, sinon un Toulousain, du moins un Occitan, un bon Occitan parmi les meilleurs, qui doit disserter.

Nos lecteurs connaissent — qui ne le connaît pas, à Toulouse et dans le Midi — l'aimable mainteneur de l'Académie des Jeux-Floraux. Je me dispenserai donc d'en tracer une nouvelle silhouette. A-t-il d'ailleurs changé depuis l'année dernière ? D'allure et de physionomie, toujours jeune, toujours exubérant, il est de ces rares conférenciers qui se donnent, avec l'entrain qui caractérise notre ardente race méridionale. Et comme je lui sais gré de rester, de l'autre côté de la rampe, tel qu'il est à la rue ou dans la conversation, plein de naturel, de franchise et de simplicité. D'aucuns peuvent ne pas goûter sa façon d'entrer en communication avec l'auditoire. N'en ai-je pas entendu lui reprocher ce qu'ils appellent son laisser-aller! Oui bien, son laisser-aller; ce qui n'est que la manifestation d'un tempérament enthousiaste. Mais, comme dit l'autre: des goûts et des couleurs.... Passons, et écoutons: ce sera tout profit pour nous, et pour les grincheux, aussi!

Il rappelle d'abord qu'il faisait, il y a sept ans, à peu près à la même date, sa première conférence sur *Hernani* et ses parodies et qu'elle fut accueillie, par un groupe de jeunes gens, par une tempête de sifflets. Aujourd'hui, les jeunes font du football et bien des choses ont changé depuis : la salle, les artistes, le public. Mais une chose demeure: la sympathie des auditeurs pour le conférencier, qui reste profondément attaché à son auditoire et à Toulouse. Le programme des conférences n'est pas resté le même, car on ne peut recommencer à traiter les mêmes sujets. Chaque conférencier choisit librement son sujet et la pièce y est épinglée comme une illustration d'où il résulte plus de variété. Et c'est un point de vue qui en vaut bien un autre.

Aujourd'hui, il sera question d'une pure matière de technique théâtrale. D'ailleurs est-il possible de faire autrement avec un auteur tel que M. Sardou ? Car il n'y a que mécanique sous ses pièces. De pensée point ou si peu. Seul, à distance, le procédé reste visible. Il est vrai que la machine fonctionne admirablement. Témoin, la pièce : *l'Espionne*, qui est l'occasion de cette causerie.

Et à ce propos, une question se pose: Comment choisit-on un sujet de théâtre? A l'époque classique, c'était chose facile. On traitait les sujets anciens, espagnols, italiens. On empruntait même à Shakespeare. On vivait d'imitation tant dans la comédie que dans la tragédie. Seuls quelques génies extraordinaires s'échappaient hors des limites étroites fixées par Boileau. Seul Racine pouvait, avec une audace inouïe, écrire son Bajazet et Corneille, qui ne réussissait pas toujours, se risquait à quelques tragédies dans le goût de Rodogune.

Mais le procédé de Corneille différait de celui de Sardou parce qu'il scrutait l'histoire avec un autre état d'esprit que Sardou. Celui-ci n'avait pas eu à se louer d'ailleurs de ses emprunts faits aux événements historiques, surtout au début de sa carrière de dramaturge.

Ces débuts, M. Praviel les rappelle en quelques mots frappés au coin de la plus aimable rosserie qu'eût applaudi l'auteur d'*Othon*, de cette inénarrable *Ulfra*, dont la longueur des vers était proportionnée à la situation sociale des personnages et de la Taverne d'Etudiants qui fut un échec retentissant.

Cependant la veine vient et l'activité débordante du jeune auteur est récompensée grâce à la sympathie de Déjazet. C'est l'époque des Pattes de Mouche. Ici, il semble qu'il a changé sa manière. Sa nouvelle dramaturgie ne lui est pourtant pas personnelle. Il l'a directement héritée de Scribe, qui possédait au plus haut degré l'art de la composition. C'est l'inverse du procédé classique et qui consiste à partir d'un rien, d'un fait-divers.

Et cela suffira pour assurer la veine et la renommée de Sardou. Faut-il le démontrer?

Ainsi *Patrie* est construit sur un fait quelconque et non avec l'intention d'étudier un caractère ou un conflit de passions ou le milieu où se passe l'action. Aussi, également pour la *Haine*, *l'Espionne*, c'est *Dora* de 1877 transportée dans un autre milieu. Le sujet de *Rabagas*, c'est celui de *Nos Paysans*.

Il fut essentiellement un adaptateur merveilleux. Ses recettes, puisque recettes il y a, sont toutes coulées dans le même moule. Au premier acte, nous assistons à l'exposition faite par deux personnages, dans un style qui dépasse, parfois, la rampe, s'il n'est pas toujours correct.

Au deuxième, il nous donne, presque invariablement, un tableau brillant.

Au troisième, l'intrigue s'engage. A l'avant-dernier tableau, c'est à la faveur de la nuit qu'éclate la grande scène d'amour. Au dernier acte, enfin, tout se dénoue, d'ailleurs très mal.

Et l'on s'en va avec l'impression d'avoir été mystifié par un très habile metteur en scène, tout comme l'on sort de la représentation dans laquelle on n'a rien compris aux tours d'un prestidigitateur. Un des procédés chers à Sardou, et par quoi il nous pipe, c'est celui qui triomphe aussi bien dans la *Cagnotte* et le *Chapeau de Paille d'Italie* de Labiche. Il est surtout visible dans *Fedora*, *Patrie*, *Théodora*, *la Tosca*.

Peut-être l'était-il moins dans les explications algébriques que M. Praviel a spirituellement tenté d'en donner. Dans tous les cas, il suffirait au début de la pièce de quelques mots d'éclaircissement pour que tout se passât bien. Mais, où serait la pièce de Sardou? Tout y est conventionnel au premier chef et repose sur des postulats invraisemblables dans le drame. Invraisemblance qui n'apparaît pas à la première audition parce qu'il a un art merveilleux de présentation scénique, qui rappelle celui de Wells de Conan Doyle et de Jules Verne, dont les préparations fourmillent de renseignements minutieux. La mise en scène, extraordinairement riche, déborde le drame et finit par devenir, à elle seule, toute la pièce. Ainsi des tableaux de *Madame Sans-Gêne*.

Pendant longtemps, ces procédés ont triomphé. C'est brillant, c'est séduisant, mais factice. Sardou n'a été qu'un simple amuseur qui n'a pas créé de type pas plus que Scribe. Peut-être, avec ses dons, aurait-il créé des chefs-d'œuvre si dans son rôle de librettiste, comme Scribe, il avait rencontré le musicien qui lui a manqué.

On a rappelé le conférencier. C'était justice. On peut ne pas penser comme lui, on peut ne pas souscrire à toutes ses critiques, mais on ne peut que le louer de sa sincérité et du brio avec lequel il démolit ce qui, entre nous, n'est pas toujours très solide.

Le temps me manque pour adresser aux pensionnaires de M. Audoul les éloges auxquels ils ont droit. Ce sera pour une autre fois.

Paul D'Oc.

LES THÉATRES

Communiqués

THEATRE DU CAPITOLE. — En raison du brillant succès que vient de remporter *La Tosca*, la direction cédant à de nombreuses demandes donnera ce soir à 8 h. 30 une seconde représentation de l'œuvre de Puccini : en conservant l'interprétation au-dessus de tout éloge que nous avons eu pour la reprise : MM. Martel, Sellier, Mme Magne, MM. Barrau, Albert.

Mlle Anna Traverso 1re danseuse noble fera ce soir son premier début dans *La Nuit de Walpurgis*, ballet de Faust.

THEATRE DES VARIETES. — Ce soir à 8 h. 15 *La Dame aux Camélias*.

Demain samedi *Les Saltimbanques*.

La représentation de *La Flambée*, la célèbre pièce trois fois centenaire du théâtre de la Porte-Saint-Martin, nous sera donnée le vendredi 22 novembre au Théâtre des Variétés.

THEATRE DES NOUVEAUTES. — Ce soir, débuts des 4 Clifons, athlètes modernes; des Coudeys-Elsa, marcheurs avec la tête, Belling, manipulateur ; Brigill, acrobates; Dorgel, chanteur dans ses créations ; M. Cambard; Les Premor, duettistes à transformations; Lian L., comique, enfin l'opérette : « *L'Amour en Espagne*, deux actes de *Varverde*, vingt personnes en scène.

AMERICAN COSMOGRAPH. — Tous les soirs à 8 h. 45, jeudi et dimanche, matinées à 2 h. 30 et 4 h. 30, *L'Homme de proie*, *l'Honneur du temps de l'Empire*, drames; *A Travers la patisserie*, *comédie*; Gaumont, actualités, etc., etc.

CINEMA THEATRE LAFAYETTE. — Joséphine Impératrice et Reine; Les Larmes de Sang; Le Désert; Enlèvement de Polycarpe; Eclair-Journal; Le Petit-Willy et le Rouprant; Balai du Mari. Avec un tel programme la salle du Cinéma Lafayette sera encore trop petite.

ASSOCIATION SYMPHONIQUE. — Demain samedi, l'orchestre de l'Association Symphonique donnera à l'Apollo-Théâtre une matinée musicale de 4 heures et demie à 6 heures. Au programme des œuvres de Gluck, G. Hue, Bach, Mozart, Marcel Ringeisen, professeur au Conservatoire interprétera l'Aria de Bach-Five O'Clock servi par petites tables. Chauffage central.

APOLLO THEATRE. — Ce soir à 8 h. 45, dernier du programme de la semaine.

Tout le monde voudra voir ou revoir les deux grands films artistiques : *Le Plus Fort* et *l'Etau* (rame : demain soirée de gala. Spectacle entièrement renouvelé.

ETAT CIVIL DE TOULOUSE

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Des 13 et 14 novembre 1912

Ludovic Moulis, boulanger, rue Arago 47 et Marie Miaille, s. p., même adresse.

Ernest Turonnet, ajusteur étalagiste, rue Berthelot 12 et Suzanne Lainé, tailleuse, rue de la Colombette 72.

Jean Courtade, mécanicien, avenue de Muret et Marie Comminges, chemisière, même adresse.

Edmond Paban, cordonnier, rue Caussade 7 et Angèle Ladel, giletière, même adresse.

François Monnier, constructeur d'automobiles à Paris et Madeleine manoni, s. p., rue du Printemps, 46.

Albert Calmels, docteur en médecine, rue Matabiau 23, et Anna Sorel, s. p., à Carcassonne.

Alexandre Paufy, juge d'Instruction au Tribunal de Lavaur et Julie Atraut, s. p., rue Minau 7.

DECES

des 13 et 14 novembre 1912

Jean Mesplé, 89 ans, rue du Pont-Montaudran.

Roger Fresquet, 9 ans, rue Palaprat 11.

Jean Tort, 87 ans, rue Puymaurin 25.

Françoise Avéradère, épouse Bounourel, 60 ans, avenue du Préfet 21.

Jean Brissaud, 81 ans, rue Saint-Michel 43.

Louis Trébosc, 62 ans, rue des Blanchers 17.

Joseph Boulène, 14 ans, rue Bleu, 21.

Sébastien Delrieu, 55 ans, rue de la Colombette

Augustin Castères, 75 ans, rue Travessière de la Balance 13.

Catherine Sens, veuve Rudelle, 89 ans, allée Saint-Agne 58.

Elie Dupouy, 30 ans, à Lalande.

André Père, 1 mois, place Mage 13.

Hospices : 2.

Julie Ferrière, épouse Pujol, 49 ans, rue Riquet.

Paulette Pères, 2 mois, chemin Fontaine-Lestang.

Mathieu Baget, 45 ans, Vieux Chemin de Lasbordes 30.

Jean Milhabet, 76 ans, rue de l'Acqueduc 8.

François Pinel, 80 ans, rue Gauthier.

Pierre Froment, 79 ans, rue des Fontaines 63.

Marie Aabadie, épouse Maudrette 40 ans, chemin de Negreneys.

Marie Loumède, veuve Beloc, 94 ans, rue Alexandre Fourtanier 28.

Couronnes Mortuaires, Lalubie, 85, Rue de Rémusat

CHRONIQUE RÉGIONALE

HAUTE-GARONNE

AUTERIVE

LES ASSURANCES AGRICOLES. — Le dimanche 27 octobre s'est tenu à Auterive l'assemblée générale du Syndicat cantonal agricole et de la Caisse de prévoyance contre les pertes occasionnées par la mortalité des animaux.

Ce sont là deux œuvres sociales éminemment utiles et sur lesquelles il conviendrait d'appeler très attentivement le regard de nos compatriotes, tout au moins de ceux qui s'honorent d'appartenir à la profession agricole. Disons-le tout d'abord, et bien haut : les deux sociétés précitées ne revêtent aucun caractère politique et ont réalisé ce miracle d'unir dans un but identique, en un parfait accord, et par des moyens unanimement acceptés, des hommes appartenant à toutes les fractions de l'opinion. La Caisse de prévoyance fut fondée en novembre 1897; elle a vécu depuis, à peu près avec ses seules ressources, et son degré de prospérité s'est élevé à un point assez joli, puisqu'elle possède actuellement un fonds de réserve qui dépasse 12.000 francs.

Chaque année, ou peu s'en faut, elle a distribué aux sinistrés le maximum, soit 80 p. 100 de pertes subies; dans de rares exercices ce chiffre n'a pas été atteint, mais ceux qui n'en ont pas bénéficié, toucheront à l'avenir un rappel d'indemnité de façon à parfaire le paiement intégral du 80 p. 100. A cet effet, sera employée chaque année, une somme déterminée par l'écart entre le fonds de réserve et le chiffre de 12.000 francs.

Supposons, au jour du règlement définitif annuel, que ce fonds atteigne 12.500. C'est immédiatement 500 francs qui seront versés, par ordre de date des sinistres, aux sociétaires sinistrés, des années calamiteuses, lors desquelles on ne put pas délivrer l'indemnité intégrale. De telle sorte que dans peu de temps, tous les assurés ayant subi des pertes d'animaux auront été payés au même taux.

L'inégalité antérieure provenait du nombre et du montant inégaux des désastres, au cours de chaque exercice; quand il y en avait relativement peu, l'assemblée générale accordait le maximum statutaire, soit 80 p. 100; s'ils avaient été trop fréquents ou d'une importance considérable, ce quantum était baissé. Désormais, il est permis de croire qu'on pourra toujours l'atteindre.

Les cotisations sont : 1 de 0 fr. 75 p. 100 du capital assuré (bovine); 2 de 2 francs p. cent (espèce chevaline).

Aux débuts, le tarif était plus élevé; il fut diminué quand commença de survenir l'ère de la prospérité.

A l'excellence d'une telle situation, n'a pas nui l'autonomie de la société, qui fait ses affaires elle-même et demeure jalouse de son indépendance, condition nécessaire de son libre développement, et partant de ses succès. L'honneur de la création et de la marche croissante de cette œuvre doit être dévolu en majeure partie à M. Darbas, vétérinaire à Auterive, qui en conçut le premier l'idée et fut aidé dans cette voie par des esprits éminents et compétents, tels que MM. Cornus, Calestroupat, Niel et plusieurs autres qui rivalisèrent de dévouement pour grouper les bonnes volontés et poursuivre l'accomplissement du but qu'avait tracé l'honorable M. Darbas. Il est encore très juste de dire que le secrétaire-comptable, M. Michel Barbaste, par son intacte probité et sa serviabilité auprès des sociétaires, a contribué au bon renom de la Caisse. Il demeure le gardien vigilant et le distributeur scrupuleux de ses deniers.

Sous les auspices de ces hommes d'élite, et avec la collaboration des autres membres du Bureau et des délégués communaux au Conseil d'administration, la société de prévoyance du canton d'Auterive peut envisager son avenir et ses destinées avec sérénité; elle a récemment étendu son rayon d'action, qui atteint maintenant toutes les communes limitrophes de notre canton.

Tous les terriens et ruraux, et même les commerçants possesseurs d'animaux servant à l'agriculture ou employés dans un service connexe à l'industrie agricole, ont donc un grand intérêt matériel et moral s'affilier à la Caisse d'Auterive. S'ils désirent y entrer, ils n'auront qu'à s'adresser au trésorier, M. Barbaste, qui leur fera bon accueil et se mettra à leur disposition pour tous renseignements utiles.

Nul doute qu'après s'être rendu compte du fonctionnement parfait de cette œuvre uniquement mutualiste, tout agriculteur avisé ne veuille en faire partie.

Le nombre actuel des membres s'approche de deux cents; si la chose était réellement comprise, tant dans son but que dans son essence, il devrait y en avoir deux mille, vu le rayon très large (mais susceptible de contrôle) dans lequel s'exerce l'action bienfaisante et moralisatrice de la Caisse.

Puissent les lignes qui précèdent réveiller les indifférents ou les oublieux, leur épargner des regrets ultérieurs, et rappeler qu'en matière agricole, comme partout ailleurs, l'union et l'économie, dûment associées, seront les instruments de la prévoyance et éviteront ainsi les écueils ou les désastres dont trop souvent sont victimes nos vaillants cultivateurs.

En un prochain article nous ferons connaître les résultats excellents obtenus par le système d'assurances incendie-grêle-accidents instauré au sein du syndicat d'Auterive, lequel est une filiale de la Caisse de prévoyance contre la mortalité du bétail, et sur les traces de laquelle il marche d'un pas sûr, tout en rendant aux agriculteurs de signalés services.

Un militant du syndicalisme agricole.

LUCHON.

SECTION SOCIALISTE. — Les membres de la section sont priés de se réunir ce soir jeudi, salle de la mairie (justice de paix), à 8 heures et demie. Les camarades Redonnet et Campistrous sont particulièrement convoqués.

Les ouvriers syndiqués seront admis sur présentation de leur carte.

Ordre du jour : Situation municipale ; Communication du secrétaire fédéral ; Pour le « Midi Socialiste ».

M. BONNEMAISON ET M. ESTRADERE (Suite). — « A moins

MALADIES DE LA PEAU

Eczémas -- Ulcères -- Acné -- Dartres -- Accidents Syphilitiques

Soulagés et Guéris par la TISANE N° 7

DU CURÉ D'ANJOULK

DÉPOT GÉNÉRAL :

Prix : 0 fr. 75 dans Toulouse — **Pharmacie des Grands Boulevards** Boulevard Carnot et Rue des Trois-Journées TOULOUSE — Hors Toulouse Franco Poste : 0 fr. 95

BAS à VARICES

Tissu spécial pour Travailleurs, depuis 2fr 50

Pharmacie des Grands Boulevards

71, Boulevard Carnot et Rue des Trois-Journées, 13, **Toulouse**

Echelles à Coulisses

A mouvement automatique pour atteindre à toutes hauteurs

Fauteuils de Théâtre et Cinémas

Strapontins automatiques pour passages

SICRE Frères

CONSTRUCTEURS

14, *Place du Pont-Neuf*, 14

TOULOUSE

Chaises — Vannerie — Tamiserie — Cordages Ficelles — Filets — Matériel d'entrepreneurs.

Vient de paraître :

UN LIVRE INDISPENSABLE

L'Education Sexuelle

Les Raisons Morales et Sociales du Néo-Malthusianisme

APPRECIATIONS DE LA PRESSE :

Les Nouvelles :

Voici un livre courageux et beau où M. Marestan élucide avec une clarté impitoyable, les raisons actuelles, morales et sociales du néo-malthusianisme. Sur ce sujet scabreux, où tant de faux moralistes s'évertuent chaque jour à développer les idées fausses, l'auteur a le courage de dire — et de dire bien — ce que chacun pense, ce que chacun devrait penser. A l'heure où le pseudo-danger de la dépopulation affole les principaux écrivains jusqu'à leur faire renier les plus élémentaires principes d'humanité, à l'heure où des maîtres de l'obstétrique, suivant le mouvement de fausse sensiblerie et d'humanitarisme à rebours, n'hésitent pas à sacrifier la vie d'une femme adulte pour sauver un fœtus problématique, il est beau d'oser proclamer la liberté absolue de l'individu en matière sexuelle. Il est beau surtout de donner pratiquement à la masse des lectrices le moyen de réaliser ce principe d'une humanité plus large que l'hypocrisie de nos mœurs ne permet pas d'afficher publiquement.

Le Journal (Paul Reboux) :

Il est très rare qu'un ouvrage sur l'éducation sexuelle soit exempt d'hypocrisie. Celui de M. Marestan n'en comporte aucune. Si l'on est d'avis que les jeunes gens et les jeunes filles doivent être éclairés sur les rapports conjugaux, sur la prophylaxie des maladies vénériennes, sur les moyens pratiques d'éviter l'angoisse d'une maternité involontaire, on peut leur confier ce livre. Il leur enseignera de bonne heure et scientifiquement ce que tous les êtres civilisés, en dépit des belles théories, s'efforcent à découvrir par des tentatives empiriques et hasardeuses.

Un beau volume, 250 pages, soigneusement édité, avec de nombreux dessins dans le texte. Prix : 2 fr. 50 ; 2 fr. 85, franco recommandé.

Toutes les commandes doivent être adressées à l'administrateur-délégué du Midi Socialiste, *Toulouse.*

MES CRIMES

ou 11 ans de prison pour délits de presse

Par Gustave HERVE

Un volume de 350 pages. Prix : 2 fr. 50. Franco : 2 fr. 85. Par la poste recommandé : 2 fr. 95.

Toutes les commandes doivent être adressées à l'administrateur-délégué du Midi Socialiste, *Toulouse.*

Défense en Justice

S'adresser, BOUSQUET, défenseur, 12, rue Labéda. — Toulouse.

Etude de Me CHINCHOLE, avoué, à Toulouse, 7, rue de Rémusat.

A VENDRE

Au Tribunal civil de Toulouse, à suite de surenchère, le jeudi cinq décembre mil neuf cent douze, à midi et demi.

UNE MAISON D'HABITATION et diverses parcelles de terre d'une contenance totale d'environ dix neuf hectares, situées dans la commune de Tournefeuille, quartier de Larramet.

Mise à prix..... 12.900 fr.

Pour tous autres renseignements s'adresser à Me Chinchole, avoué poursuivant.

Pour extrait :

CHINCHOLE, avoué, signé.

BULLETIN FINANCIER

Paris le 13 novembre.

Le marché conserve le bénéfice de sa reprise du début mais devient plus calme et un peu indécis.

La Rente française se maintient à 89.94.

Reprise timide des Fonds d'Etats étrangers : Extérieure 91.20, Serbe 81.90, Turc 81.40.

Amélioration des Fonds russes : Consolidé 90.85.

Etablissements de crédit dans de bonnes dispositions : Banque de Paris 1670, Banque de l'Union Parisienne 1075, Crédit Lyonnais 1540.

Fermeté des Chemins de fer français : Lyon 1235, Nord 1628, Orléans 1305.

Les valeurs de traction font l'objet de transactions actives : Métropolitain 630, Nord 232, Omnibus 748.

Le Rio s'échange à 1835.

Marché en Banque. — Reprise des valeurs diamantifères : De Beers 512.50, Jagersfontein 163.

Amélioration des mines d'or sud-africaines : Chartered 32.50, East Rand 69, Goldfields 85.50, Rand Mines 164.

Valeurs de caoutchoucs calmes : Caoutchoucs 145, Malacca 278.

Reprise générale des valeurs industrielles russes : Hartmann 679, Maitzoff 1083, Toula 967, Taganrog 745, Platine 736.

Nous avons acheteurs de : Obligation Greaat N, Colombie (angl.) 230.

Omnium Russe priv. 260.

Act,. Manganèse de Tchorock au mieux.

Obligation Great North Colom. 5 et demi 160.

Obligation Crédit Foncier Uruguay 5 p. cent 350.

Obligation Asti Chivasso 4 p. cent 420.

Obligation Missoury Oklahoma nouv. 390.

Obligation Gaz d'Arcachon 180.

Obligation Union Argentine Ry 5 p. cent 200.

Parts Tabacs du Portugal 110.

Action Saturnno 250.

Action Gaz Electrique 110.

Action Casino de Trouville 25.

Obligation Paramatta au mieux.

Action Mines de Bozost 80.

Obligation Central Equateur 195.

Part Semnon 7.

Nous avons vendeurs de : Messag. Départ. par automobiles 90.

Parts Semnon 8.50.

Obligations Phosphates Floride 180.

Obligations Cie G. Rio-de-Janeiro 5 p. cent 60.

Obligations Port Argentine Ry 5 p. cent 70.

Part exfincteurs abbé Daney 60.

Action Atel. Constr. Nord et Centre au mieux.

Action Gest. Mut. France Colon. 325.

Action Immob. Suisse et Franc. 120.

District de Rio-de-Janeiro 6 p. cent 315.

Part Franco-Neerlandaise 70.

Action Chantiers de Lapallice 60.

Pour toutes transactions ou pour tous renseignements écrire à M. Rol, 24, rue d'Aumale, qui répondra par retour du courrier.

LISEZ ET FAITES LIRE LE « MIDI SOCIALISTE »

LIBRAIRIE DU « MIDI SOCIALISTE »

—o—

LA GUILLOTINE EN 1793

Par Hector FLEISCHMANN

L'AURORE DU BON SENS, — L'INSTRUMENT DU TRAVAIL. — LES REGICIDES. — L'EPOPEE DE LA FILLE A GUILLOTIN.

Un très joli volume de 350 pages, orné de nombreuses illustrations, photographies et fac-similis de l'époque.

Valeur 3 fr. 50 ; Franco par la poste : 2 fr. 25.

—o—

Que veut la Femme?

Etre Jolie, être Aimée et Dominer

Par la comtesse de TRAMAR

Principaux Chapitres :

PRATIQUES SECRETES DE LA BEAUTE. — POUR ETRE AIMEE ET DOMINER — LES SCIENCES OCCULTES ET LA MAGIE. — POUR DEVOILER L'AVENIR ET DIRIGER LE PRESENT. — L'ASTROLOGIE, LES ORACLES, SONNAMBULES, CARTOMANCIE, CHIROMANCIE, GRAPHOLOGIE. — LES GRANDS CHARLATANS — LES PHENOMENES OBSCURS ET MYSTERIEUX. — CLEFS DES SONGES. — SUPERSTITIONS POPULAIRES, — ETC...

Un fort volume de 476 pages. Valeur 3 fr. 50. — Franco par la poste, 2 francs.

Lisez et faites lire le « Midi Socialiste »

Eaux bicarbonatées, sodiques, gazeuses

EU BOULOU

Fournisseurs des Ministères de la Guerre, de la Marine, des Colonies

Maladies traitées avec succès par les EAUX DU BOULOU

Maladies de l'estomac, du foie, de l'intestin, de la vessie, le paludisme chronique, le diabète, les longues convalescences, l'anémie.

Etablissement ouvert toute l'année

Chapelle — Chemin de fer

LES MALADIES DE LA FEMME

LE FIBROME

Exiger ce portrait.

Sur **cent femmes**, il y en a 90 qui sont atteintes de **Tumeurs, Polypes, Fibrôme**, et autres engorgements, qui gênent plus ou moins la menstruation, et qui expliquent les **Hémorragies** et les **Pertes** presque continuelles, auxquelles elles sont sujettes. La **Femme** se préoccupe peu d'abord de ces inconvénients, puis, tout-à-coup, le ventre commence à grossir et les malaises redoublent. Le **FIBROME** se développe peu à peu, il pèse sur les organes intérieurs, occasionne des douleurs dans le bas-ventre et les reins. La malade s'affaiblit et les pertes abondantes la forcent à s'aliter presque continuellement.

QUE FAIRE? A toutes ces malheureuses, il faut dire et redire : **Faites une cure avec la**

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

qui vous guérira sûrement sans que vous ayez besoin de recourir à une opération dangereuse.

N'hésitez pas car il y va de votre santé et sachez bien que la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** est composée de plantes spéciales sans aucun poison, elle est faite exprès pour guérir toutes les **Maladies intérieures de la Femme**, *Métrites, Fibrômes, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Troubles de la circulation du sang.* Accidents du **RETOUR d'AGE**, *Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestion, Varices, Phlébites.*

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'**Hygiénitine des Dames** (1 fr. 25 la boîte).

La **Jouvence de l'Abbé Soury**, se vend 3fr.50 le flacon dans toutes les Pharmacies, 4 fr. 10 franco-gare. — Les 3 flacons franco contre mandat-poste de 10 fr. 50 adressé Pharmacie **Mag. DUMONTIER**, Rouen.

(Notice et renseignements confidentiels gratis).

Librairie du « Midi Socialiste »

VOLUMES RECOMMANDÉS

MALTHUSIANISME	
L'Education sexuelle (Jean Marestan).	2 50
L'Initiation Sexuelle (Dr Bessède)——	3 »»
Prophylaxie sexuelle, ou le Bréviaire des époux (Dr Liptay).....	4 25
Moyen d'éviter la grossesse (Hardy)..	1 25
Bréviaire de la femme enceinte (Docteur Liptay)).....	4 50
La Préservation sexuelle (Dr Liptay)..	0 75
Mes Crimes, ou onze ans de prison pour délits de presse (Gustave Hervé)....	2 5
Médecin des Pauvres (Dr Beauvillard)	1 »»
Leur Patrie (nouvelle édition), revue et augmentée, édition populaire (Gustave Hervé).....	0 95
L'armée aux Grèves (Lieutenant Z...)..	1 »»

Brochures à 0 fr. 15 cent.

La Folle des Cévennes — *Riche et Pauvre*
La Peau du Lion — *L'anneau d'argent*
Comment j'ai gagné et perdu mes millions — *Le Chasseur de Chamois*
Le Mystère de Bloqueval — *La Revanche du Pendu*
Les Chonans (tome Ier) — *La vengeance d'Atar Gull*
Les Chouans (tome II) — *L'Innocence d'un Forçat*
Les Chouans (tome III) — *La Prophétie du Mort*
Mérilès la Sorcière — *Les Deux Amours*
Bakaloo — *Une Mésalliance*
Histoire d'un Orphelin — *Un Mariage d'Amour*

VIENT DE PARAITRE :

Les Crimes Coloniaux de la Troisième République, **La Sueur du Burnous** (P. Vigné l'Octon). — Un volume 400 pages. — Dans nos bureaux, 2 fr. 50.

AVIS IMPORTANT. — Pour les envois par la poste, adresser 0 fr. 25 en plus pour les volumes et 0 fr. 05 pour les brochures. Toute commande doit être accompagnée de son montant en mandat ou bon de poste, lorsqu'elle est supérieure à 1 franc.

Le service de la Librairie du *Midi Socialiste* peut fournir toutes sortes d'ouvrages qu'ils soient ou non portés sur catalogue.

Les Commandes doivent être adressées à M. l'Administrateur délégué

LES MALADIES DE LA PEAU

Dartres, Eczémas, Herpès, Démangeaisons, Boutons, Rougeurs, Chute des Cheveux, Pellicules, etc., **sont guéris radicalement par l'emploi de la**

POMMADE ANTIHERPETIQUE DÉLIEUX

Prix, le Pot, 1 fr. 50 ; — *Par la Poste*, 1 fr 65, contre mandat ou timbres-poste.

Essence Concentrée et Iodurée DELIEUX

C'est le dépuratif par excellence contre toutes les maladies provenant des vices du sang. Prix, la bouteille, demi-litre, 5 fr. ; les 6 bouteilles, 24 fr.

Vente en Gros : PHARMACIE DÉLIEUX, rue de Rémusat, 9, Toulouse.

HERNIES

Appareils, Corsets orthopédiques et de maintien

Maison Lajaunie-Capéran

6, rue Alsace-Lorraine, Toulouse

GUERISON et CONTENTION assurée de toutes les hernies par le nouveau bandage sans ressort le « BIJOU », le plus parfait et le plus perfectionné, ayant la confiance absolue du CORPS MEDICAL.

Il se recommande tout particulièrement aux personnes sensibles ainsi qu'aux travailleurs que des bandages à ressorts trop durs et mal appliqués blessent et gênent dans leurs mouvements.

Son prix modéré met cet appareil à la portée de tout le monde.

Ceintures spéciales pour Dames

Appareils et Corsets pour Déviations chez les Enfants.

Demander par correspondance renseignements et manière de prendre mesure soi-même.

Fournisseur du Bureau de Bienfaisance pour la Pharmacie, Orthopédie et Accessoires.

Se rend tous les mois à : Carcassonne, Narbonne, Perpignan, Saint-Gaudens, Albi, Villefranche-de-Rouergue, Montauban et Cahors.

Demandez partout LA BIÈRE DARRIBEAU Toulouse, Bock, brune et blonde. — Hors Concours.

Grande HERBORISTERIE MODERNE

Place de la Visitation et rue de Rémusat 9

(En face le Magasin *Au Capitole*), Toulouse

Assortiment de Parfumerie fine. — Accessoires de Pharmacie. — Bandages, Ceintures, Bas à varices. — Traitement de toutes les maladies par les plantes.

Le Midi SOCIALISTE est composé par une équipe d'ouvriers syndiqués

Composé sur machines linotypes MERGENTHALER

Imp. de la Presse, 36, rue Roquelaine, Toulouse

L'Administrateur-gérant : DARRICAU.

LISEZ ET FAITES LIRE LE « MIDI SOCIALISTE »

la ligne mesurée en corps 7	TARIF DE PUBLICITÉ		la ligne mesurée en corps 7
	Pour UNE INSERTION paraissant :	**Pour UNE INSERTION paraissant :**	
	SUR NEUF COLONNES	SUR SIX COLONNES	
0.75	..... en quatrième page seulement	en troisième page dans la dernière heure.....	4 fr.
	SUR SIX COLONNES	en deuxième page.....	4 fr.
1 fr.	..... en quatrième page	en première page.....	5 fr.
	EN TROISIÈME PAGE	PETITES ANNONCES	
2 fr.	.....dans une seule édition, locale ou régionale	en trois lignes minimum..... les trois lignes	0.50
3 fr.	.....dans toutes les éditions	chaque ligne en plus.....	0.25
		AVIS DE DECES.....	2 fr.

On traite à forfait, par agent ou par correspondance, pour insertions de plus de 5 lignes, devant paraître plusieurs fois, mais le prix des petites annonces est toujours irréductible

FEUILLETON DU 15 NOVEMBRE 1912 86

Le Collier de Cheveux

Par Louis LETANG

— Nous avon spassé tout à l'heure près d'une touffe de roseaux et de saules argentés. Rangeons la barque dans son ombre.

Ils exécutèrent la manœuvre et se glissèrent sous la protection des rameaux légers et mobiles comme une chevelure.

Et, anxieux, ils attendirent.

. . . . . .

Lord Randolph Holley, suivi de Pilter, s'était rendu sur le bord du lac.

A un signal convenu il fut entouré d'hommes appartenant à la police de sûreté du gouvernement impérial des Indes, postés en observation depuis la nuit tombante.

— Vous m'avez téléphoné, dit-il à celui qui les commandait, que MM. Sorel et Thiercelin, accompagnés par Koli-Noor, étaient sortis de leur demeure et se dirigeaient vers lelac. Que s'est-il passé depuis ?

— Les deux Français se sont embarqués et se dirigent prudemment vers la colonnade. L'Indou a pris la route de terre.

— Ah ! ah ! cet emploi d'une barque nous indique qu'il y a des choses que nous ignorons encore. Il faudra veiller avec soin sur les rives.

— Nous n'avons pas assez de monde, Votre Grâce.

— Je vais transmettre l'ordre au chef des milices d'envoyer deux cents hommes. On bordera les rives du lac à droite et à gauche. Pilter, allez porter ceci.

A la lueur d'une lanterne sourde, il écrivit quelques mots sur un feuillet de bloc-notes, l'arracha et le tendit au détective.

Pilter salua et retourna en hâte vers la ville.

Tout en marchant il se disait :

— Je ne suis pas fou des expéditions nocturnes, moi. Et puis, le petit Brod me manque. Je n'aime pas à opérer seul. On ne m'a pas dit de revenir. Je ne reviendrai pas.

Randolph Holley poursuivait sa route, le long du lac, suivi de son escorte. D'autres guetteurs se trouvaient postés aux environs de la colonnade ; ils vinrent se joindre au groupe.

— Et Künn a-t-il réussi ? demanda le lord.

— Nous pensons que oui, répondit un des nouveaux venus. — un homme très important, pourvu d'un haut grade dans la police générale de la presqu'île cisgangétique.

— Ah ! c'est vous, Guylton ?

— Oui, milord. L'agent Künn s'est tenu, suivant les ordres donnés, au fond du souterrain que nous avons vainement exploré depuis ce matin. Dissimulé dans une anfractuosité de la roche, il a patiemment attendu les étrangers au passage. Koli-Noor, ce soir, est seul descendu

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas un traité avec MM. Calmann Lévy, éditeurs à Paris.

— Oui, je sais. Les Français sont en barque sur le lac.

— Néanmoins, Künn, dont l'habileté et la légèreté sont incomparables, a pu accrocher au passage un hameçon dans le vêtement de Koli-Noor sans qu'il s'en aperçut, ce qui était le point délicat. A cet hameçon était accroché un fil de soie d'une ténuité extrême, de couleur neutre comme la roche. Ce fil se dévidait sur un moulinet d'une sensibilité parfaite.

Lorsque Koli-Noor fut à une grande distance, Künn marcha sur ses traces, guidé par le fil serpentant sur le sol. Au fur et à mesure il déroulait un cordage de grosseur appréciable et peint en rouge vif. Künn n'est pas encore revenu et nous avons tout lieu de croire qu'il a pleinement réussi dans cette délicate entreprise.

— Nous allons le savoir avant peu. Suivez-moi.

— Comment ! vous voulez, milord, descendre ?

— Oui, oui. C'est une vieille partie qui se décide en ce moment, elle m'a beaucoup passionné et je veux jeter moi-même le dernier coup de dé. Descendons, messieurs.

Quelques minutes après, ils étaient réunis au nombre d'une trentaine dans la première salle du souterrain.

Künn, un petit homme souple et félin, revenait à ce moment, un air de triomphe sur sa figure fine et rusée.

— La route est sillonnée jusqu'au bout par le cordeau rouge, annonça-t-il.

— Très bien, mon ami, s'écria joyeusement Randolph Holley, je vous promets une magnifique récompense. Montrez-nous cette route, je vous suis directement. Venez, messieurs ! Ah ! c'est une belle et victorieuse soirée ! En avant !

. . . . . .

Koli-Noor l'avait dit : un séjour trop prolongé en Europe avait diminué l'acuité de ses sens. Il n'avait rien démêlé parmi les bruits vagues, suspects cependant, qui avaient frappé ses oreilles.

Ayant parfaitement retrouvé sa route, il se croyait en sûreté dans la salle où les tonnelets précieux étaient empilés.

Il avait débouché la gaine qui communiquait avec l'air libre au-dessus du lac, et attendait en toute sécurité le signal qui devait lui venir de la barque montée par Sorel Thiercelin.

[illegible] parvient jusqu'à lui. On marche dans les galeries pro-

[illegible] vers l'entrée de la salle et recule aussitôt.

Les hommes sont là... une troupe... à vingt pas...

Et derrière l'indigène qui marche le premier, il a reconnu la hautaine figure de celui qui fut longtemps son maître, lord Randolph Holley !

Pris ! il est pris !

Il recule jusqu'à la pile des tonnelets, un sourire étrange sur ses lèvres minces.

Puis, rapidement, sans une hésitation, sans qu'un muscle de son visage fermé eût tressailli, il mit le feu à la mèche soufrée qui pend de la bonde d'un des barils, cette mèche que Thiercelin avait remarqué la veille.

Puis, les bras croisés, il attend, debout, faisant face.

— Ah ! te voilà donc, traître ! a dit Randolph Holley en pénétrant dans la salle.

— Je ne suis pas un traître, répondit hautement Koli-Noor, mais un homme qui accomplit son devoir. J'avais juré de venger la mort de l'époux bienaimé de ma maîtresse, la princesse Batsylé, dont tous les malheurs viennent de vous, de celui dont vous avez cravaché la bouche et piétiné le cadavre ; j'avais juré de venger le meurtre de mon père et de mes frères. Je suis content. C'est fait.

— Imbécile ! fit Randolph en haussant les épaules.

Il frappait sur les tonnelets avec sa canne.

— Ah ! ah ! le voici donc ce fameux trésor des ranas. Je le tiens. Il est à moi ! D'autre part, entends-tu, traître, l'œuvre de destruction progresse, et la fille de celle que tu appelles la maîtresse adorée est à l'heure qu'il est déshonorée et morte. Quant à toi, je te réserve un châtiment exemplaire.

— Il est redoutable, milord, d'avoir des paroles de haine au moment où la mort s'approche. Votre Dieu vous punira.

Et se détournant un peu il montra la mèche brûlante dont la flamme atteignait la bonde du tonnelet.

— C'est de la poudre, dit-il simplement.

Un cri de terreur s'échappa de la poitrine de tous les homes qui remplissaient à ce moment la salle souterraine. D'un même mouvement ils s'écrasèrent sur la baie du couloir de sortie.

— Arrachez cette mèche ! cria lord Holey.

— Non.

— Arrachez !

Et il se précipita sur Koli-Noor, les poings tendus, hors de lui, les yeux sortis, la bouche écumante.

Il ne l'atteignit pas.

Le sol s'ouvrit, les parois du rocher s'écartèrent et rejaillirent en éclats, et la montagne, avec le trésor des ranas, l'héroïque Koli-Noor, Randolph Holley et tous les hommes qui l'avaient suivi, s'abîma dans une tempête effroyable !...

. . . . . .

Armand Sorel et Thiercelin avaient suivi avec inquiétude les mouvements d'hommes qui se faisaient sur toute l'étendue du lac, lorsque les miliciens requis par lord Holley arrivèrent.

— Nous sommes trahis !... se disaient-ils.

Tout à coup, les eaux du lac oscillèrent, une détonation épouvantable retentit et une gerbe de flammes monta dans les airs.

— Koli-Noor a mis le feu aux poudres !... s'écria Thiercelin.

— Il aura été surpris et s'est enseveli avec ceux qui le poursuivaient !...

Mais les mouvements tumultueux bouleversaient les eaux profondes. Un courant énorme se produisait vers l'entonnoir de l'explosion. Les cavernes souterraines, mises en communication par une brèche de la muraille de rochers avec le plan plus élevé de l'eau, se remplissaient avec un bruit assourdissant de vagues irritées.

— Vite à la rive si nous ne voulons pas sombrer !

(A suivre).

Les MEUBLES les plus avantageux de France sont Vendus par le TEMPLE MODERNE

18, rue Denfert-Rochereau, 18 (Théâtre de l'Alcazar) et **1, rue Denfert-Rochereau, 1** (angle du Boulevard de Strasbourg)

AVIS ESSENTIEL : Acheteurs, ne vous trompez pas d'adresse.

Bibliothèque municipale de Toulouse - Tous droits réservés